rapport annuel

2025

Centre Aquatique

AMPHITRITE

MONTBARD

Cité de Buffon

RECREA

recrea.fr

SOMMAIRE

SOMMAIRE 1

INTRODUCTION 3

Caractéristiques du contrat 4

2025 en chiffres 5

DU SERVICE PUBLIC... 6

Accueil des scolaires 7

L'académie du savoir nager 9

Accueil des clubs 11

...AU SERVICE DES PUBLICS DIFFERENCIES 12

Les associations 13

Les publics adaptés 14

...AU SERVICE DE TOUS LES PUBLICS 15

Les activités 16

Les animations 17

LA QUALITE DE SERVICE 18

Les remarques de la clientèle 19

LE PROCESS ORGANISATIONNEL 20

Hygiène 21

Sécurité 25

MAINTENANCE ET CONSOMMATION DES FLUIDES 26

rapport semestriel du prestataire technique 27

LES MATERIELS ET LES OUTILS 43

Accès, réservation et ventes en lignes 44

LES RESSOURCES HUMAINES 46

L'organigramme 47

Les indicateurs RH 48

ACTIONS COMMERCIALES ET COMMUNICATION 50

Les actions commerciales 51
Des exemples de support de communication 52

LA FREQUENTATION 55
Fréquentation par catégorie 56

LES RECETTES 57
La grille tarifaire 58
Les recettes par catégorie 60

LES ELEMENTS FINANCIERS 61
Les produits 62
Les charges 63
Le résultat 64
Commentaires 65
L'indexation 68

ANNEXES 69
Planning d'ouverture 70
Comptes sociaux 71

INTRODUCTION

INTRODUCTION
CARACTÉRISTIQUES DU CONTRAT

Date d'ouverture	4 juillet 2024
Type de contrat	Affermage
Date début contrat	1er janvier 2019
Durée du contrat	5 ans avec prolongation jusqu'au 30/06/2025
Autorité délégante	Ville de Montbard

INTRODUCTION
2025 EN CHIFFRES

11.3 ETP
Equivalent Temps Plein

5.2 k
Fans
Page Facebook

71 k€ HT
Investissements
EN CUMUL DÉBUT DE CONTRAT

4,1
★★★★☆
Note Google

243 k€ HT
RECETTES COMMERCIALES

339
NOMBRE D'ABONNÉS

Fréquentation totale
40 672

Dont scolaires **5 492**
clubs : **1 784**

5 917 m³
D'EAU

255 MWh
D'ÉLÉCTRICITÉ

1 035 MWh
DE CHALEUR

DU SERVICE PUBLIC...

DU SERVICE PUBLIC...
ACCUEIL DES SCOLAIRES

Le pourcentage des fréquentations des écoles primaires de Montbard représente 31,4% des fréquentations totales.

LA FREQUENTATION SCOLAIRE PRIMAIRE

Etablissements	Fréquentation 2025
	4 114
	4 114
Fréquentation total des scolaires primaires	**4 114**

DU SERVICE PUBLIC...
ACCUEIL DES SCOLAIRES

LA FREQUENTATION SCOLAIRE SECONDAIRE

Etablissements	Fréquentation 2025
	1 378
	1 378
Fréquentation total des scolaires secondaires	**1 378**

DU SERVICE PUBLIC…
L'ACADÉMIE DU SAVOIR NAGER

Garantir à chaque enfant le plaisir et la sécurité dans l'eau : un engagement éducatif et territorial

Un impératif de santé publique et d'égalité des chances

En France, la noyade demeure l'une des principales causes de mortalité évitable. À l'été 2024, **1 244 noyades ont été recensées, dont 350 ont entraîné un décès**. Ce constat alarmant nous engage collectivement : l'apprentissage de la natation ne peut être considéré comme une simple activité de loisir, mais bien comme un **enjeu de société**, de **santé publique** et d'**égalité des chances**.

Apprendre à nager, c'est bien plus qu'une mesure de prévention. C'est un levier d'émancipation, d'intégration, de confiance en soi, d'accès aux loisirs, aux sports aquatiques et nautiques.

Des données qui appellent une mobilisation nationale

- Les adolescents d'aujourd'hui ont en moyenne **25 % de capacités physiques en moins** que ceux de 1970
- La France se classe **119e sur 146 pays** en matière d'activité physique des adolescents (source : OMS)

Ces chiffres imposent une réponse forte, structurée, et adaptée aux réalités de chaque territoire.

L'Académie du Savoir Nager® : une réponse éducative et territoriale innovante

Un programme progressif, dès 6 mois, au service des collectivités

L'Académie du Savoir Nager® est un parcours éducatif structuré, accessible dès la petite enfance, pensé pour accompagner chaque enfant vers l'**autonomie aquatique**, puis l'**accès aux pratiques sportives**.

Trois étapes fondamentales

1. **Éveil aquatique (Bébés nageurs, Ludimania)**

Découverte de l'eau, motricité, confiance affective, lien parent-enfant… Cette première phase vise à accompagner l'enfant dans son développement moteur, social et émotionnel, afin de préparer sereinement l'étape suivante de l'apprentissage du Savoir-Nager, dans un cadre sécurisant et adapté.

2. **Apprentissage du Savoir-Nager (Ludinage®)**

Livret de compétences, badges de progression, implication des familles : tout est conçu pour encourager l'enfant à progresser à son rythme, jusqu'à l'**attestation du Savoir-Nager en sécurité** (arrêté du 9 août 2022).

3. **Préparation aux milieux naturels (Ludinage Rouge®)**

Apprendre à évoluer en sécurité dans les lacs, rivières ou en bord de mer. L'objectif : **ouvrir l'accès aux milieux naturels** tout en renforçant les compétences aquatiques, mieux connaître les dangers grâce à notre partenariat avec la SNSM et le plaisir dans l'eau.

4. **Pratiques sportives et glisse**

Permettre à chaque enfant de prolonger son parcours : accéder à une pratique fédérale et compétitive, perfectionner sa nage pour le plaisir de la glisse, ou relever des défis en groupe pour développer ses capacités physiques.

Un apprentissage structuré, progressif et individualisé

- **Une pédagogie harmonisée, mais adaptable** : un socle commun de compétences aquatique combiné à la liberté pédagogique des éducateurs pour s'adapter aux profils des enfants.

DU SERVICE PUBLIC...
L'ACADÉMIE DU SAVOIR NAGER

- **Des enfants acteurs de leur progression** : autoévaluation, livret personnel, retour d'expérience avec les familles.
- **Des outils concrets et ludiques** pour renforcer la motivation, l'estime de soi et l'envie d'apprendre.

Des éducateurs formés, une expertise renouvelée

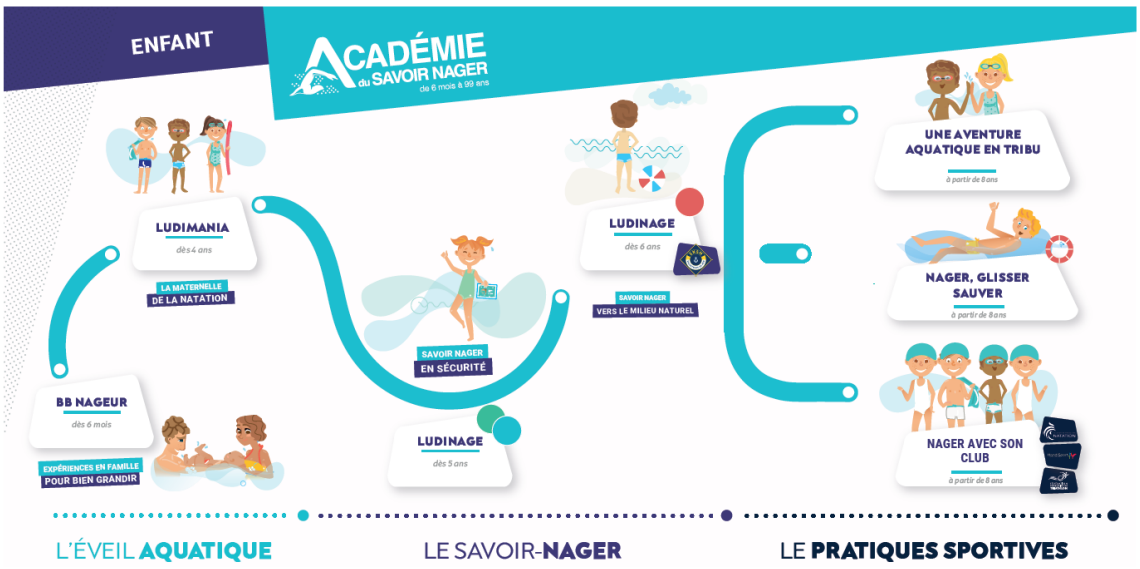
- **Formation continue et montée en compétences** : modules internes, dispositifs universitaires, formations "aisance aquatique", etc.
- **Une attention portée aux freins affectifs et sociaux** : apprendre à nager, c'est aussi vaincre la peur, développer la confiance, et travailler les aspects de compréhension et favoriser les interactions entre enfants et adultes.
- **Innovation permanente** : intégration des apports scientifiques et technologiques, partenariat avec l'Éducation Nationale, les universités, les fédérations sportives.

Mesurer pour accompagner, piloter pour progresser

- **Un suivi individualisé** pour permettre à chaque enfant et à sa famille de suivre les progrès réalisés, de comprendre les prochaines étapes et de s'impliquer pleinement dans le parcours d'apprentissage.
- **Une évaluation continue des pratiques pédagogiques**, afin d'ajuster les rythmes, d'optimiser les moyens mobilisés et de garantir la qualité des enseignements dispensés.
- **Un pilotage structuré et réactif**, fondé sur les retours des usagers et l'analyse d'indicateurs pertinents, pour adapter les dispositifs en temps réel et assurer un service d'enseignement à la hauteur des attentes.

Conclusion

Avec l'Académie du Savoir Nager®, Récréa porte une ambition forte : **faire de l'apprentissage de la natation un droit effectif pour tous les enfants**. C'est à la fois un engagement éducatif, une responsabilité sociale et un projet de territoire.



DU SERVICE PUBLIC...
ACCUEIL DES CLUBS

LA FREQUENTATION DES CLUBS EN 2025

Nom des clubs	Fréquentation réelle
CAN	496
CNM	376
MACTRI	611
ATMP	301
Total	**1 784**

...AU SERVICE DES PUBLICS DIFFERENCIES

...AU SERVICE DES PUBLICS DIFFERENCIES

LES ASSOCIATIONS

Le centre Amphitrite a pu accueillir des centres de loisirs de la commune (96), et de centre de loisirs extérieurs (159).

...AU SERVICE DES PUBLICS DIFFERENCIES

LES PUBLICS ADAPTES

Amphitrite a accueilli, comme à son habitude, plusieurs établissements médicalisés (et assimilés) représentant une fréquentation à hauteur de 407 personnes.

...AU SERVICE DE TOUS LES PUBLICS

...AU SERVICE DE TOUS LES PUBLICS
LES ACTIVITES



... AU SERVICE DE TOUS LES PUBLICS
LES ANIMATIONS



LA QUALITE DE SERVICE

LA QUALITE DE SERVICE
LES REMARQUES DE LA CLIENTELE



Romain
Local Guide · 66 avis · 6 photos

★★☆☆☆ il y a 10 mois

Surement bien pour les parents mais aucun intérêt pour le reste
Extérieur fermé l'hiver, interieur cours donc pas d'accès pour nager, espace bien être mal agencé: 2 place pour se reposer entre chaque session, hammam minuscule, sauna qui ne chauffe pas et cerise sur le gâteau les petits vieux habitués qui parle bien fort hummm on est bien quoi

E

Elisa Louette
1 avis

★☆☆☆☆ il y a 8 mois

Si vous voulez payer plein tarif en ayant que la moitié des équipements et vous faire voler vos affaires allez y !
Nous sommes venus en famille, nous n'avons pas eu accès aux bassins intérieurs (sauf le sportif réservé aux cours de natation).
Au final obligé d'être dehors en plein soleil sans parasol, pas de baignade pour notre bébé de 1 an puisqu'il n'y a pas de bassin adapté pour lui dehors.
Nous avons payé plein tarif en ayant accès qu'à la moitié des bassins, nous pouvons comprendre le manque de personnel, mais il n'empêche d'être bien accueilli (impolitesse du maître nageur). Nous avons fait 2 mails, plusieurs appels afin d'être en contact avec le directeur, nous attendons toujours son retour, « il vous rappèlera si il veut », je pense que ce monsieur se fiche de la réputation de son établissement.
De plus les casiers ne ferment pas à clef.

S

Stéphanie Clerc
Local Guide · 68 avis · 1 photo

★★★☆☆ il y a 8 mois

Le centre aquatique est plutôt bien, par contre de plus en plus de clientes se baignent en short, en jupe et en paréo, les maîtres nageurs ne peuvent-ils pas faire respecter le règlement intérieur ? L'année dernière, je n'ai jamais vu ça, cette année c'est une catastrophe, ça ne donne pas envie de revenir

Visité en juin 2025

M

Marie Gauthé
1 avis

★★★★★ il y a 10 mois

Enfin une piscine bien chaude, parfait pour se baigner avec des petits



Alain Patte
Local Guide · 95 avis · 41 photos

★★★★☆ il y a 9 mois

L'espace spa est très agréable et pas trop fréquenté



Nina Febvre
8 avis · 1 photo

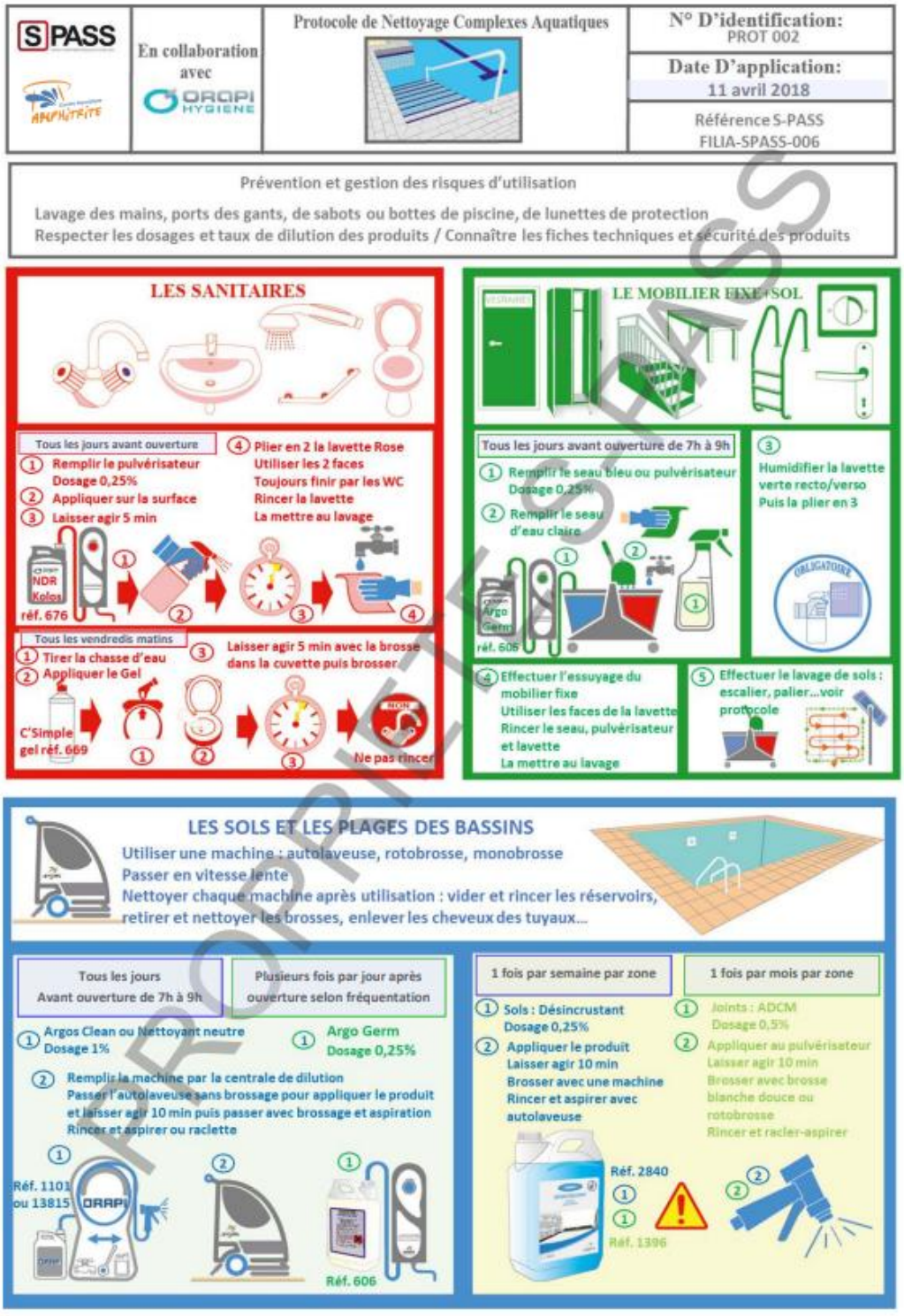
★★★★☆ il y a un an

Belle piscine, mais les petits ont vite froid, la pataugeoire n'es pas très chaude donc malheureusement on ne peut pas rester longtemps avec des petits...

LE PROCESS ORGANISATIONNEL

LE PROCESS ORGANISATIONNEL
HYGIENE

Le centre aquatique Amphitrite emploie 3 agents d'hygiène et d'entretien. L'équipe commence le matin dès 7 heures. Les tâches sont réparties de façon à pouvoir accueillir le public dès les horaires prévus, Exemples scolaires collèges dès 8h30. Le protocole utilisé est celui de notre fournisseur de produit d'entretien en l'occurrence, Orapi hygiène.



LE PROCESS ORGANISATIONNEL
HYGIÈNE

Centre Aquatique AMPHITRITE

PISCINE AMPHITRITE
HALL D'ENTREE

Port des gants obligatoire. Ne pas mélanger les produits.
Pour plus d'informations sur les produits, merci de consulter les fiches techniques et les fiches de données de sécurité.

ORAPI

	Quand	Produit	Dosage	T°C max	EPI	Application produit	Action	Temps de contact	Rinçage	Raclage Essuyage	Séchage	Obligation Observations
SOL	1 fois par jour	ARGOS CLEAN - BIDON 5 LITRES	2 à 5 %	40°c							Laisser sécher	
MEUBLES CAISSES	Une fois par semaine	CARELYS ARGOGERM CENTRALE	0,50%	40°c max							Laisser sécher	
POIGNEES DE PORTES ET INTERRUPTEURS	Avant et après chaque utilisation	CARELYS® LINGETTES ALIMENTAIRES DÉSINFECTANTES SR		Température ambiante				5 a 15 mn			Laisser sécher	
TAPIS	Tous les jours	PAS DE PRODUIT										
PORTES VITREES	1 fois par jour	NETTOYANT VITRES	Prêt à l'emploi	40°c							Laisser sécher	
POUBELLE	Tous les jours	CARELYS ARGOGERM CENTRALE	0,50%	40°c max							Laisser sécher	Changer le sac

Mise en place le Mardi 22 Février 2022 - Validé le Samedi 4 Septembre 2021 par STÉPHANE LAISSUS
CENTRE NAUTIQUE AMPHITRITE - RUE MICHEL SERVET, 21500, MONTBARD

Emission : Mikael Maire - Validation : Bruno Mantovan - Vérification : Stéphane Laissus
ORAPI HYGIÈNE - 12 RUE PIERRE MENDES FRANCE - 69120 VAULX-EN-VELIN - Tél : 0437422303

Centre Aquatique AMPHITRITE

PISCINE AMPHITRITE
BASSIN

Port des gants obligatoire. Ne pas mélanger les produits.
Pour plus d'informations sur les produits, merci de consulter les fiches techniques et les fiches de données de sécurité.

ORAPI

	Quand	Produit	Dosage	T°C max	EPI	Application produit	Action	Temps de contact	Rinçage	Raclage Essuyage	Séchage	Obligation Observations
CONTOUR BASSINS	1 fois par jour	ARGOS CLEAN - BIDON 5 LITRES	2 à 5 %	40°c							Laisser sécher	
PEDILUVE	1 fois par jour	CARELYS ARGOGERM CENTRALE	0,50%	40°c max							Laisser sécher	

Mise en place le Mardi 22 Février 2022 - Validé le Samedi 4 Septembre 2021 par STÉPHANE LAISSUS
CENTRE NAUTIQUE AMPHITRITE - RUE MICHEL SERVET, 21500, MONTBARD

Emission : Mikael Maire - Validation : Bruno Mantovan - Vérification : Stéphane Laissus
ORAPI HYGIÈNE - 12 RUE PIERRE MENDES FRANCE - 69120 VAULX-EN-VELIN - Tél : 0437422303

PISCINE AMPHITRITE

VESTIAIRE

page 1 sur 3

Port des gants obligatoire. Ne pas mélanger les produits. Pour plus d'informations sur les produits, merci de consulter les fiches techniques et les fiches de données de sécurité.

ORAPI

Méthodologie

Quand	Produit	Dosage	T°C max	EPI	Application produit	Action	Temps de contact	Rinçage	Raclage Essuyage	Séchage	Obligation Observations
CASIERS	1 fois par semaine	CARELYS ARGOGERM CENTRALE	0,50%	40°c max							
DOUCHE	1 fois par jour	KOLOS® NDR+ BIDON DE 5L	5%	Température ambiante					X		
SOL	1 fois par jour	ARGOS CLEAN - BIDON 5 LITRES	2 à 5 %	40°c							
EXTINCTEURS	1 fois par semaine	CARELYS ARGOGERM CENTRALE	0,50%	40°c max							
BANCS ET ETAGERES	Tous les jours	CARELYS ARGOGERM CENTRALE	0,50%	40°c max							
POIGNEES DE PORTES ET INTERRUPTEURS	2 fois par an	CARELYS® LINGETTES ALIMENTAIRES DÉSINFECTANTES SR		Température ambiante			5 a 15 mn				

Mise en place le Mardi 22 Février 2022 - Validé le Samedi 4 Septembre 2021 par STÉPHANE LAISSUS
CENTRE NAUTIQUE AMPHITRITE - RUE MICHEL SERVET, 21500, MONTBARD

Emission : Mikael Maire - Validation : Bruno Mantovan - Vérification : Stéphane Laissus
ORAPI HYGIÈNE - 12 RUE PIERRE MENDES FRANCE - 69120 VAULX-EN-VELIN - Tél : 0437422303

PISCINE AMPHITRITE

VESTIAIRE

page 2 sur 3

Port des gants obligatoire. Ne pas mélanger les produits. Pour plus d'informations sur les produits, merci de consulter les fiches techniques et les fiches de données de sécurité.

ORAPI

Méthodologie

Quand	Produit	Dosage	T°C max	EPI	Application produit	Action	Temps de contact	Rinçage	Raclage Essuyage	Séchage	Obligation Observations
PORTE	1 fois par semaine	CARELYS ARGOGERM CENTRALE	0,50%	40°c max							Tous les jours si taches
SECHE CHEVEUX	1 fois par semaine	CARELYS ARGOGERM CENTRALE	0,50%	40°c max							
TABLE A LANGER	Tous les jours	CARELYS ARGOGERM CENTRALE	0,50%	40°c max	E bleue					L	
PAROIS VERTICALES	Tous les jours	CARELYS ARGOGERM CENTRALE	0,50%	40°c max							
LAVE MAINS ET DISTRIBUTEUR DE SAVON ET D'ESSUIE MAINS	1 fois par jour	CARELYS ARGOGERM CENTRALE	0,50%	40°c max							
MIROIR	1 fois par semaine	NETTOYANT VITRES	Prêt à l'emploi	40°c							

Mise en place le Mardi 22 Février 2022 - Validé le Samedi 4 Septembre 2021 par STÉPHANE LAISSUS
CENTRE NAUTIQUE AMPHITRITE - RUE MICHEL SERVET, 21500, MONTBARD

Emission : Mikael Maire - Validation : Bruno Mantovan - Vérification : Stéphane Laissus
ORAPI HYGIÈNE - 12 RUE PIERRE MENDES FRANCE - 69120 VAULX-EN-VELIN - Tél : 0437422303

PISCINE AMPHITRITE

VESTIAIRE

page 3 sur 3

Port des gants obligatoire. Ne pas mélanger les produits. Pour plus d'informations sur les produits, merci de consulter les fiches techniques et les fiches de données de sécurité.

ORAPI

Méthodologie

Quand	Produit	Dosage	T°C max	EPI	Application produit	Action	Temps de contact	Rinçage	Raclage Essuyage	Séchage	Obligation Observations
POUBELLE	Tous les jours	CARELYS ARGOGERM CENTRALE	0,50%	40°c max							Changer le sac

Mise en place le Mardi 22 Février 2022 - Validé le Samedi 4 Septembre 2021 par STÉPHANE LAISSUS
CENTRE NAUTIQUE AMPHITRITE - RUE MICHEL SERVET, 21500, MONTBARD

Emission : Mikael Maire - Validation : Bruno Mantovan - Vérification : Stéphane Laissus
ORAPI HYGIÈNE - 12 RUE PIERRE MENDES FRANCE - 69120 VAULX-EN-VELIN - Tél : 0437422303

PISCINE AMPHITRITE

SANITAIRES

page 1 sur 2

Port des gants obligatoire. Ne pas mélanger les produits. Pour plus d'informations sur les produits, merci de consulter les fiches techniques et les fiches de données de sécurité.

ORAPI

Quand	Produit	Dosage	T°C max	EPI	Application produit	Action	Temps de contact	Rinçage	Raclage Essuyage	Séchage	Obligation Observations
SOL	1 fois par jour	ARGOS CLEAN - BIDON 5 LITRES	2 à 5 %	40°c							
POUBELLE	1 fois par jour	CARELYS ARGOGERM CENTRALE	0,50%	40°c max							
POIGNEES DE PORTES ET INTERRUPTEURS	2 fois par jour	CARELYS® LINGETTES ALIMENTAIRES DÉSINFECTANTES SR		Température ambiante			5 à 15 mn				
MIROIR	1 fois par jour	NETTOYANT VITRES	Prêt à l'emploi	40°c							
LAVE MAINS ET DISTRIBUTEUR DE SAVON ET D'ESSUIE MAINS	1 fois par jour	CARELYS ARGOGERM CENTRALE	0,50%	40°c max							
ASSISE WC ET LUNETTE	Tous les jours	KOLOS® NDR+ BIDON DE 5L	5%	Température ambiante							

Mise en place le Mardi 22 Février 2022 - Validé le Samedi 4 Septembre 2021 par STÉPHANE LAISSUS
CENTRE NAUTIQUE AMPHITRITE - RUE MICHEL SERVET, 21500, MONTBARD

Emission : Mikael Maire - Validation : Bruno Mantovan - Vérification : Stéphane Laissus
ORAPI HYGIÈNE - 12 RUE PIERRE MENDES FRANCE - 69120 VAULX-EN-VELIN - Tél : 0437422303

PISCINE AMPHITRITE

SANITAIRES

page 2 sur 2

Port des gants obligatoire. Ne pas mélanger les produits. Pour plus d'informations sur les produits, merci de consulter les fiches techniques et les fiches de données de sécurité.

ORAPI

Quand	Produit	Dosage	T°C max	EPI	Application produit	Action	Temps de contact	Rinçage	Raclage Essuyage	Séchage	Obligation Observations
CUVETTE WC	1 fois par semaine	KOLOS® WC MOUSSE - 5L	Prêt à l'emploi	40°c							
URINOIRS	Tous les jours	KOLOS® NDR - 5L - CENTRALE	10 à 20 %	Température ambiante			5 à 15 mn				

Mise en place le Mardi 22 Février 2022 - Validé le Samedi 4 Septembre 2021 par STÉPHANE LAISSUS
CENTRE NAUTIQUE AMPHITRITE - RUE MICHEL SERVET, 21500, MONTBARD

Emission : Mikael Maire - Validation : Bruno Mantovan - Vérification : Stéphane Laissus
ORAPI HYGIÈNE - 12 RUE PIERRE MENDES FRANCE - 69120 VAULX-EN-VELIN - Tél : 0437422303

PISCINE AMPHITRITE

LOCAL MENAGE

Port des gants obligatoire. Ne pas mélanger les produits. Pour plus d'informations sur les produits, merci de consulter les fiches techniques et les fiches de données de sécurité.

ORAPI

Quand	Produit	Dosage	T°C max	EPI	Application produit	Action	Temps de contact	Rinçage	Raclage Essuyage	Séchage	Obligation Observations
SOL	1 fois par semaine	ARGOS CLEAN - BIDON 5 LITRES	2 à 5 %	40°c							

Mise en place le Mardi 22 Février 2022 - Validé le Samedi 4 Septembre 2021 par STÉPHANE LAISSUS
CENTRE NAUTIQUE AMPHITRITE - RUE MICHEL SERVET, 21500, MONTBARD

Emission : Mikael Maire - Validation : Bruno Mantovan - Vérification : Stéphane Laissus
ORAPI HYGIÈNE - 12 RUE PIERRE MENDES FRANCE - 69120 VAULX-EN-VELIN - Tél : 0437422303

LE PROCESS ORGANISATIONNEL
SECURITE

Deux systèmes de vidéo complètent la surveillance du personnel.

Tout d'abord, le système Poseidon constitué de plusieurs caméras placées au-dessus du bassin sportif. Celui-ci alerte par signaux sonores et visuels lorsqu'il détecte m'immobilisation d'un élément. Un emplacement sur un écran permet de localiser rapidement le problème.

Également, 4 caméras sont situées au-dessus du jacuzzi, du bassin d'arrivée du toboggan et des bassins ludiques intérieur et extérieur. Les écrans de contrôles déportés sont situés au niveau de la vigie des MNS, de l'accueil et à l'étage.

Caméra système Poseidon



MAINTENANCE ET CONSOMMATION DES FLUIDES

MAINTENANCE ET CONSOMMATION DES FLUIDES
RAPPORT SEMESTRIEL DU PRESTATAIRE TECHNIQUE

récréa smiling people

Reporting mensuel P1-P2-P3

Centre Aquatique AMPHITRITE

Période concernée : Juin 2025

ENGIE Solutions



DR Bourgogne/Franche-Comté :
Immeuble VENETIE – 15 B rue Marguerite Yourcenar - BP 47995 – 21079 DIJON Cedex
Téléphone: 03 80 600 600

	FORMULAIRE	TEC-FOR-022
récréa smiling people	Reporting mensuel P1-P2-P3	
Centre Aquatique AMPHITRITE	**Période concernée :** Juin 2025	ENGIE Solutions

SUIVI P1

ÉLECTRICITÉ

	Index début de mois	Index fin de mois	Volume en KWh	KWh / m2
HPH	154 142	154 142	0	0,0
HPE	734 327	761 617	27 290	8,7
HCH	59 598	59 598	0	0,0
HCE	412 815	429 464	16 649	5,3
Pointe	29 716	29 716	0	0,0

GAZ

Index début de mois	Index fin de mois	Vol. en m3	Volume en KWh PCS	KWh PCS / m2
388 423	395 326	6 903	93 566	29,7

EAU

	Index début de mois	Index fin de mois	Vol. m3 par baigneur par jour
Eau bassins	144 582	145 414	0,0040
Eau ECS	24 271	24 424	0,0007
Eau extérieure			
Eau générale	119 741	120 764	0,0049

SUIVI P2

TRAVAUX PRÉVENTIFS

Ronde Hebdomadaire	ET - Echangeur Ludique	EA - Circulateurs ECS
	ET - Echangeur Toboggan	EA - Canalisations ECS
EH - Préfiltres	ET - Echangeur Pataugeoire	EA - Mitigeur
	ET - Echangeur Sportif	EA - Purges d'air
EM - Ballon ECS	ET - Echangeur Apprentissage	EA - Ballon ECS
EM - Vase d'expansion	ET - Régulation	EA - Filtres
EM - Chlorinateurs		EA - CTA Vestiaires
EM - Chloration	ES - Commandes d'Eclairage	EA - CTA Espace Détente
EM - Régulation CH/PH	ES - Pompes et circulateurs	EA - Climatisation Bureaux
EM - Circulateurs ECS		EA - CTA & Climatisation Accueil
EM - Régulation Chlore		EA - Circuits Hydrauliques
		EA - Filtres à air

TRAVAUX CURATIFS

Remplacement gel sonde chlore

Remplacement des 6 électrovannes chlore gazeux + mise en stock de 2 électrovannes

Analyses de la qualité des eaux des bassins

Conforme : C / Non conforme : NC (en cas de NC précisez les actions menées)		
Grand bain		
Bassin d'apprentissage		
Pataugeoire		
Autres bassins		

DEVIS P5 et facturation régie

Date	Objet	N° devis	Client	Prix HT	Facturation
10/12/24	Remise en état de la protection vapeur du hammam	4274981		699,84 €	Accepté le 10/01/25 et facturé 202501NP00135
12/12/24	CTA Hall bassins : remplacement ensemble ventilateur extraction	4276436		9 732,50 €	Transmis

Tableau de suivi P3

Date	Descriptif	MO	Coût Fournitures	Coût S/traitance	Total HT
05/08/2024	Sinistre Chaudière		20 000,00 €		20 000,00 €
26/11/2024	Remplacement pompe bassin Toboggan en équivalence pompe WILO	151,92 €		5 348,75 €	5 500,67 €
10/01/2025	Remplacement de 8 électrovannes chlore gazeux sur bassins	151,92 €	4 157,50 €		4 309,42 €
22/01/2025	Remplacement tamis, manchon nylon, gel sonde, menbrane sonde	151,92 €	1 424,89 €		1 576,81 €
29/01/2025	Remplacement des venturis sur pompes surpresseurs chlore	227,88 €	3 120,00 €		3 347,88 €
29/01/2025	Remplacement pompes surpresseurs chlore bassins : Sportif et Toboggan	265,86 €	1 265,00 €		1 530,86 €
					- €
					- €
					- €
	Chantiers en cours :				- €
07/05/2025	Remplacement des Clapets Coupe Feu sur la CTA Hall Bassins				- €
04/07/2025	Fourniture Cartouche Mitigeur				- €
					- €
					- €
					- €
	TOTAL ANNUEL (montant à reporter sur le Tableau bilan P3)				36 265,64 €

Divers

Vidange(s)

Dates prévisionnelles : 23/12/24 au 03/01/25 - Arrêt Technique (Vidange et remise en eau des bassins) / 11/02/25 - Vidange complète SPA
27/05/25 - Remise en eau Bassin Ludique Extérieur

Planning et travaux prévisionnels associés

SUIVI P1 Détaillé

EAU [m3]

Libellé	Janv 03/02	Févr 03/03	Mars 01/04	Avr 05/05	Mai 02/06	Juin 30/06	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Année	A-1	A-2
Vidanges bassins	0	0	0	0	172	0							172	1 507	1 046
Générale	894	890	854	1 106	1 150	1 023							5 917	14 594	13 335
Adoucie	99	129	124	157	102	115							726	1 589	1 481
Bassin sportif	276	255	252	301	253	236							1 573	3 460	4 179
Bassin apprentis	288	229	217	271	220	228							1 453	2 902	2 740
Ludique + pédiluves	160	173	189	286	373	368							1 549	5 028	3 688
Sanitaires + SPA	176	227	230	283	418	254							1 588	2 566	1 833
SPA	116	100	90	123	99	101							629	1 079	750

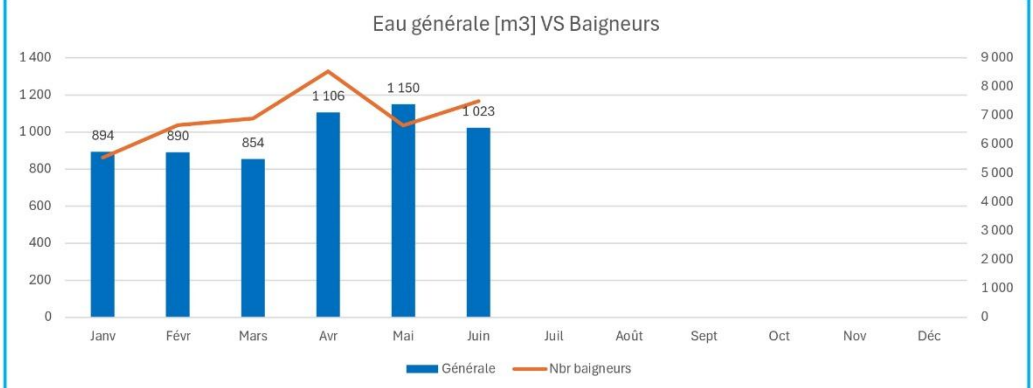
BAIGNEURS

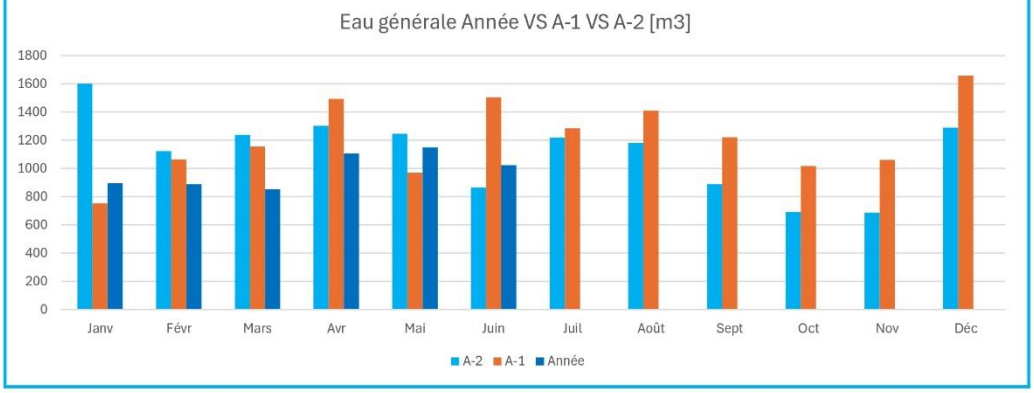
Libellé	Janv 03/02	Févr 03/03	Mars 01/04	Avr 05/05	Mai 02/06	Juin 30/06	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Année	A-1	A-2
Nbr baigneurs	5 534	6 668	6 895	8 525	6 658	7 499							41 779	89 344	81 668

CALCULS & ANALYSES [m3]

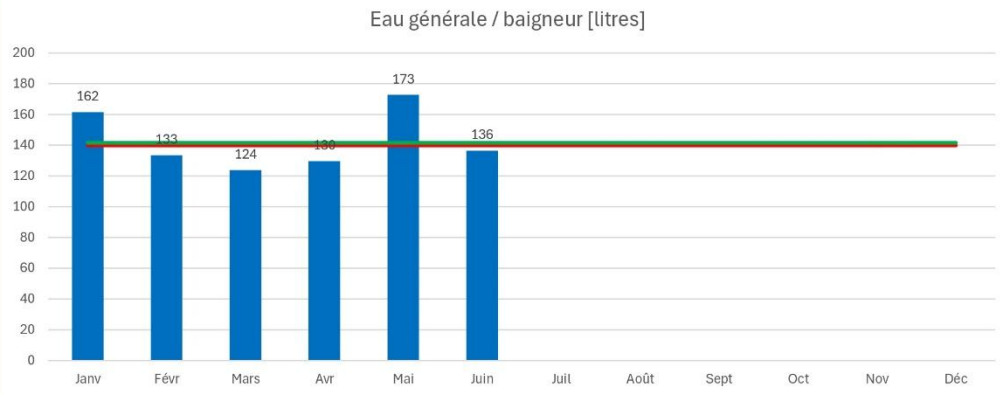
Libellé	Janv 03/02	Févr 03/03	Mars 01/04	Avr 05/05	Mai 02/06	Juin 30/06	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Année	A-1	A-2
Eau appoint	724	657	658	858	674	832							4 403	9 883	9 561
Eau sanitaire	60	127	140	160	319	153							959	1 487	1 083
Générale / baigneur	162	133	124	130	173	136							142	163	163
Appoint / baigneur	131	99	95	101	101	111							105	111	117
Sanitaire / baigneur	11	19	20	19	48	20							23	17	13

GRAPHIQUES DES CONSOMMATIONS

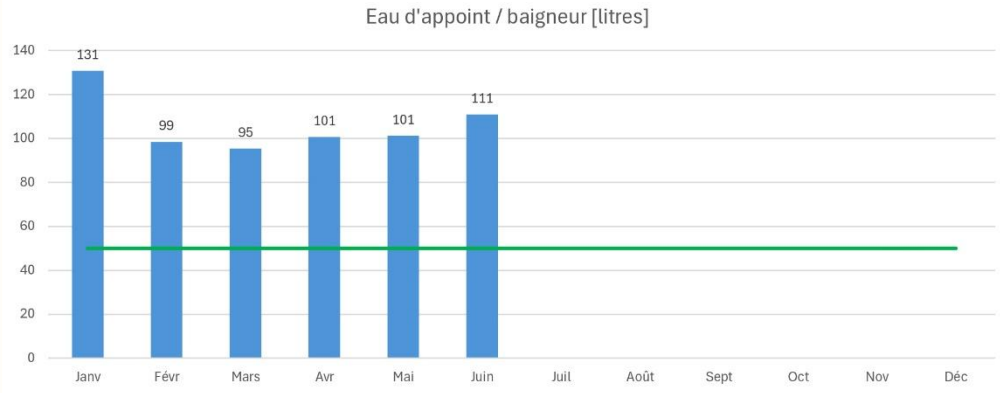




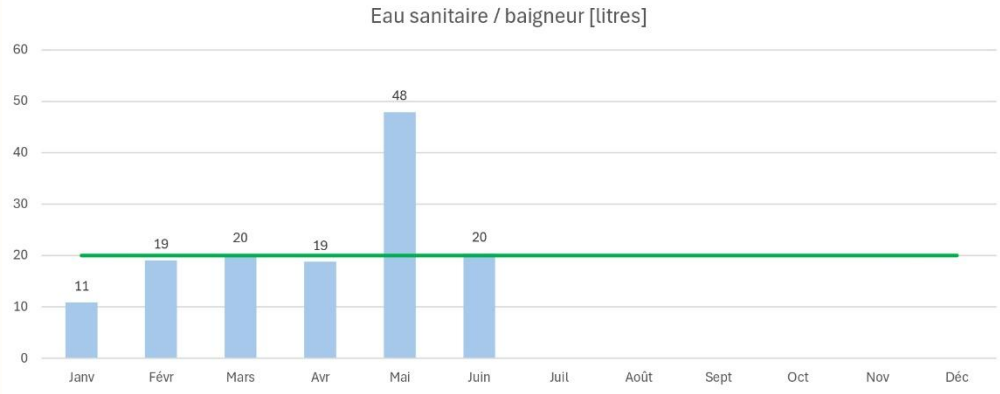
Analyses graphiques



Cible : **140** litres / baigneur Moyenne : **142** litres / baigneur



Cible : **50** litres / baigneur (réglementaire)



Cible : **20** litres / baigneur (réglementaire)

Commentaires et actions

SUIVI P1 Détaillé

GAZ [m3]

Libellé	Janv 03/02	Févr 03/03	Mars 01/04	Avr 05/05	Mai 02/06	Juin 30/06	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Année	A-1	A-2
Gaz général [m3]	18 904	15 347	14 583	11 602	9 020	6 903							76 359	160 639	143 704
Gaz COGÉ [m3]	8 678	8 027	8 235										24 940	42 008	43 545

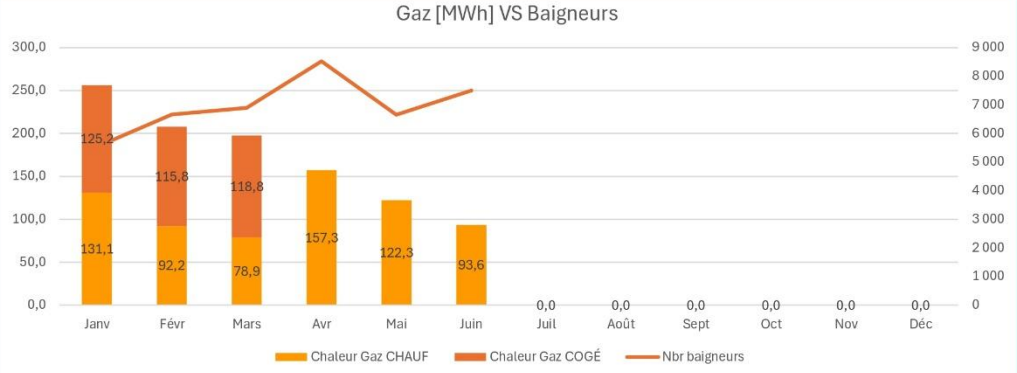
BAIGNEURS

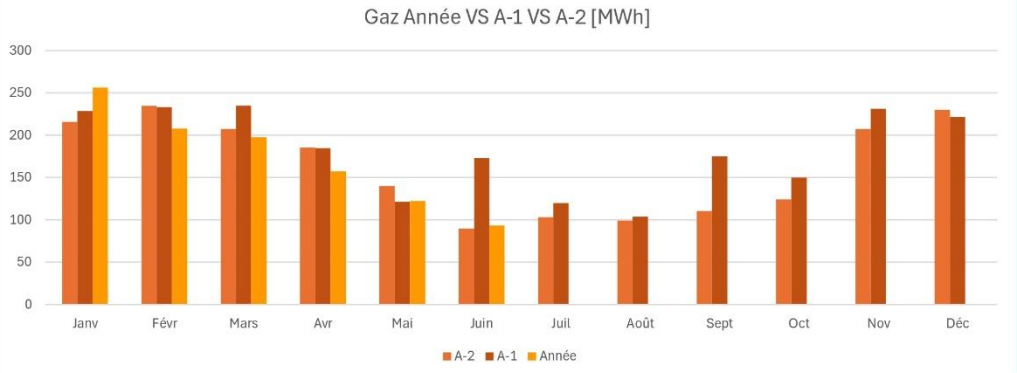
Libellé	Janv 03/02	Févr 03/03	Mars 01/04	Avr 05/05	Mai 02/06	Juin 30/06	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Année	A-1	A-2
Nbr baigneurs	5 534	6 668	6 895	8 525	6 658	7 499							41 779	89 344	81 668

CALCULS & ANALYSES [MWh]

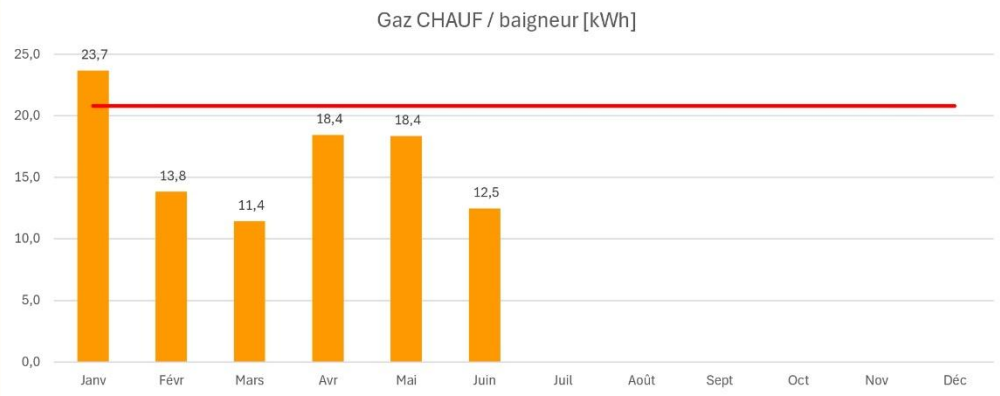
Libellé	Janv 03/02	Févr 03/03	Mars 01/04	Avr 05/05	Mai 02/06	Juin 30/06	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Année	A-1	A-2
Chaleur Gaz général	256,2	208,0	197,7	157,3	122,3	93,6							1 035,0	2 177,4	1 947,8
Chaleur Gaz COGÉ	125,2	115,8	118,8										359,8	606,0	628,1
Chaleur Gaz CHAUF	131,1	92,2	78,9	157,3	122,3	93,6							675,2	1 571,4	1 319,7
Chaleur COGÉ	67,2	62,9	63,1										193,2	314,0	325,3
Gaz CHAUF / baigneur	23,7	13,8	11,4	18,4	18,4	12,5							16,2	17,6	16,2
Gaz COGÉ / baigneur	12,1	9,4	9,1										10,1	8,9	10,6
Rendement COGÉ	82%	82%	81%										82%	79%	80%

GRAPHIQUES DES CONSOMMATIONS

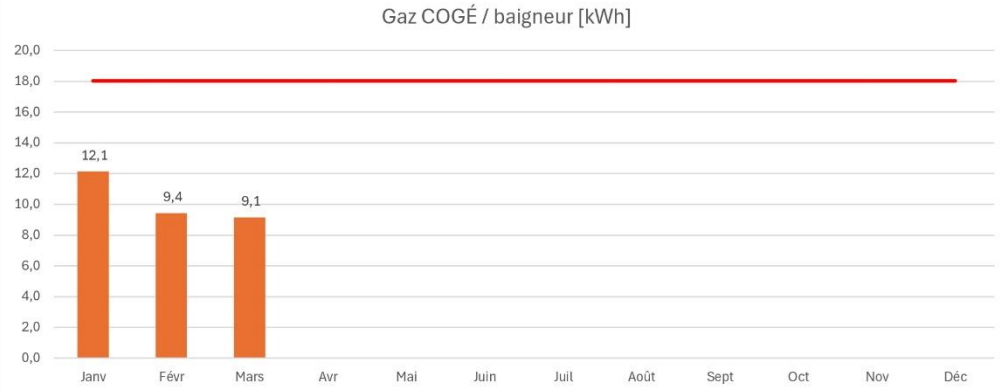




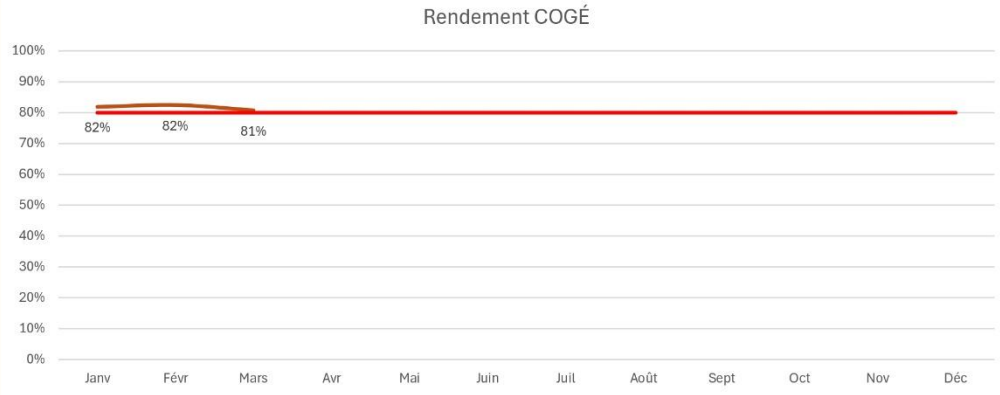
Analyses graphiques



Cible : **20,80** kWh / baigneur



Cible : **18,04** kWh / baigneur



Cible : **80%**

Commentaires et actions

SUIVI P1 Détaillé

ÉLECTRICITÉ (MWh)

Libellé	Janv 03/02	Févr 03/03	Mars 01/04	Avr 05/05	Mai 02/06	Juin 30/06	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Année	A-1	A-2
Heures pleines	4,7	4,9	7,3	30,1	22,9	27,3							97,1	248,8	246,1
Heures creuses	3,3	1,0	1,0	16,2	13,5	16,6							51,6	131,7	132,9
Pointes	2,1	2,0	0,0	0,0	0,0	0,0							4,1	6,9	5,7
Tennis	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2							1,1	2,3	2,2
Heures pleines COGÉ	18,6	17,4	22,0	0,0	0,0	0,0							57,9	97,4	102,5
Heures creuses COGÉ	11,4	10,9	10,8	0,0	0,0	0,0							33,2	55,2	58,3
Pointes COGÉ	5,2	4,4	0,0	0,0	0,0	0,0							9,6	14,6	15,0

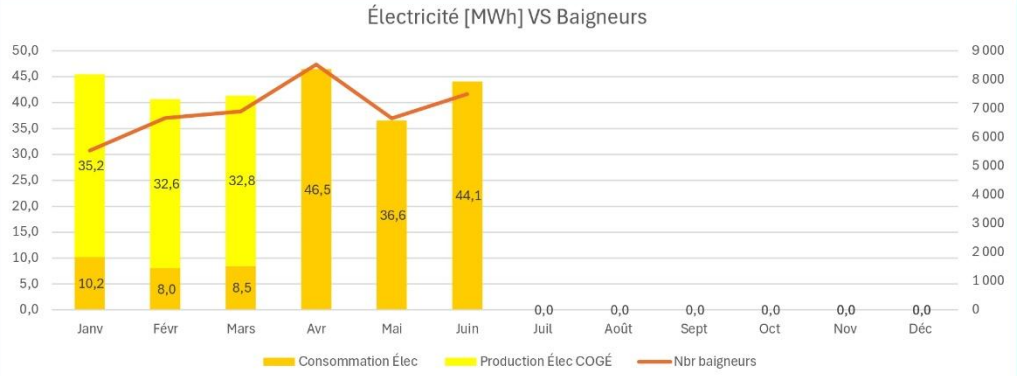
BAIGNEURS

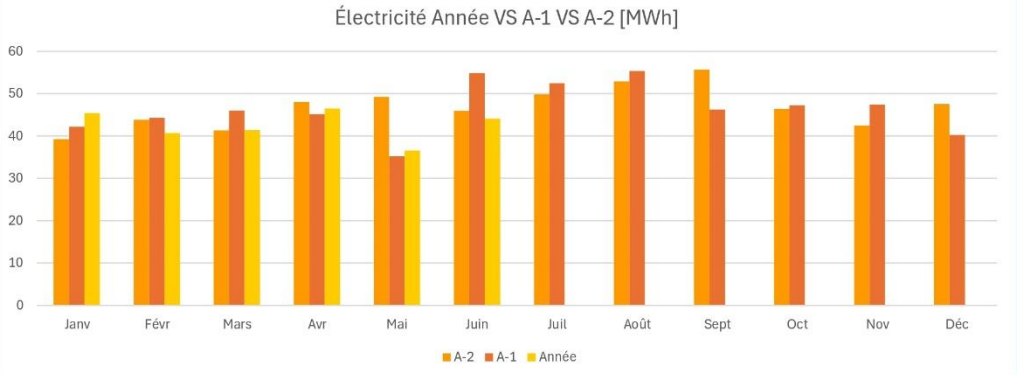
Libellé	Janv 03/02	Févr 03/03	Mars 01/04	Avr 05/05	Mai 02/06	Juin 30/06	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Année	A-1	A-2
Nbr baigneurs	5 534	6 668	6 895	8 525	6 658	7 499							41 779	89 344	81 668

CALCULS & ANALYSES [MWh]

Libellé	Janv 03/02	Févr 03/03	Mars 01/04	Avr 05/05	Mai 02/06	Juin 30/06	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Année	A-1	A-2
Consommation Élec	10,2	8,0	8,5	46,5	36,6	44,1							154,0	389,7	386,8
Production Élec COGÉ	35,2	32,6	32,8										100,7	167,2	175,8
Total Électricité	45,4	40,7	41,4	46,5	36,6	44,1							254,7	556,9	562,6
Total Élec / baigneur	8,2	6,1	6,0	5,5	5,5	5,9							6,1	6,2	6,9
Prod Élec / total Élec	78%	80%	79%										79%	76%	82%

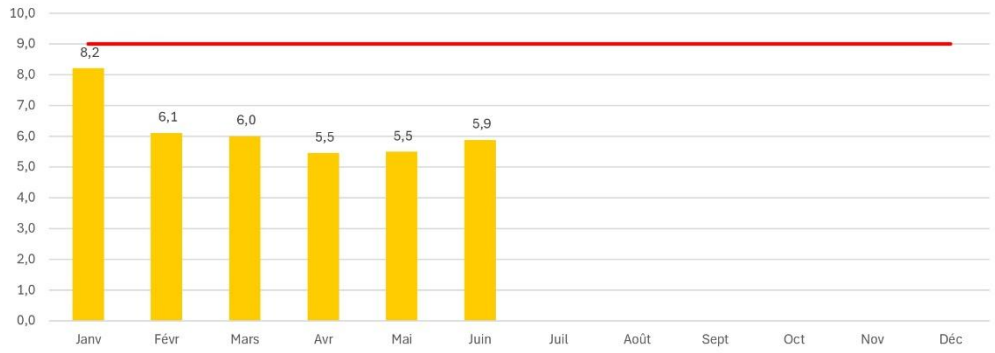
GRAPHIQUES DES CONSOMMATIONS





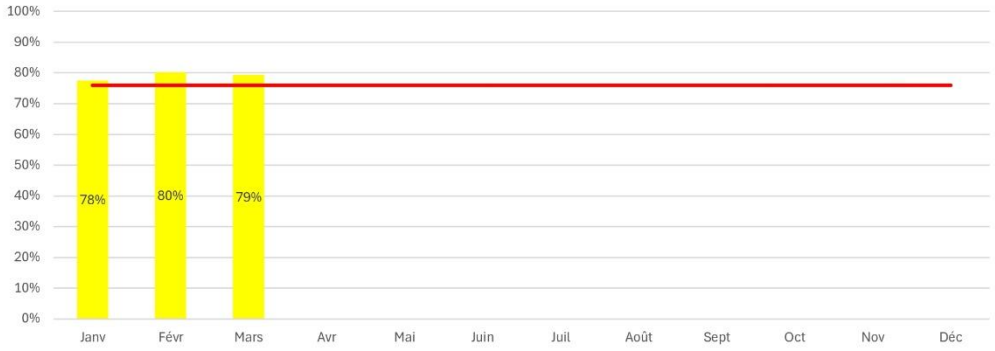
Analyses graphiques

Électricité / baigneur [kWh]



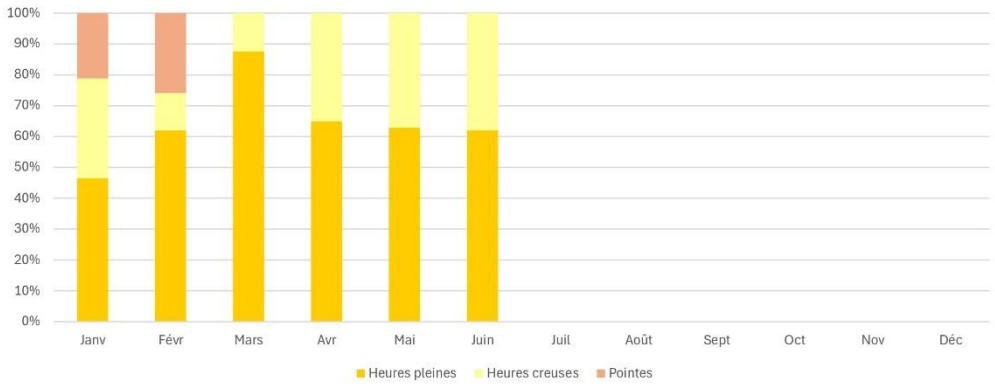
Cible : **9,0** kWh / baigneur

Production Élec COGÉ / total Élec



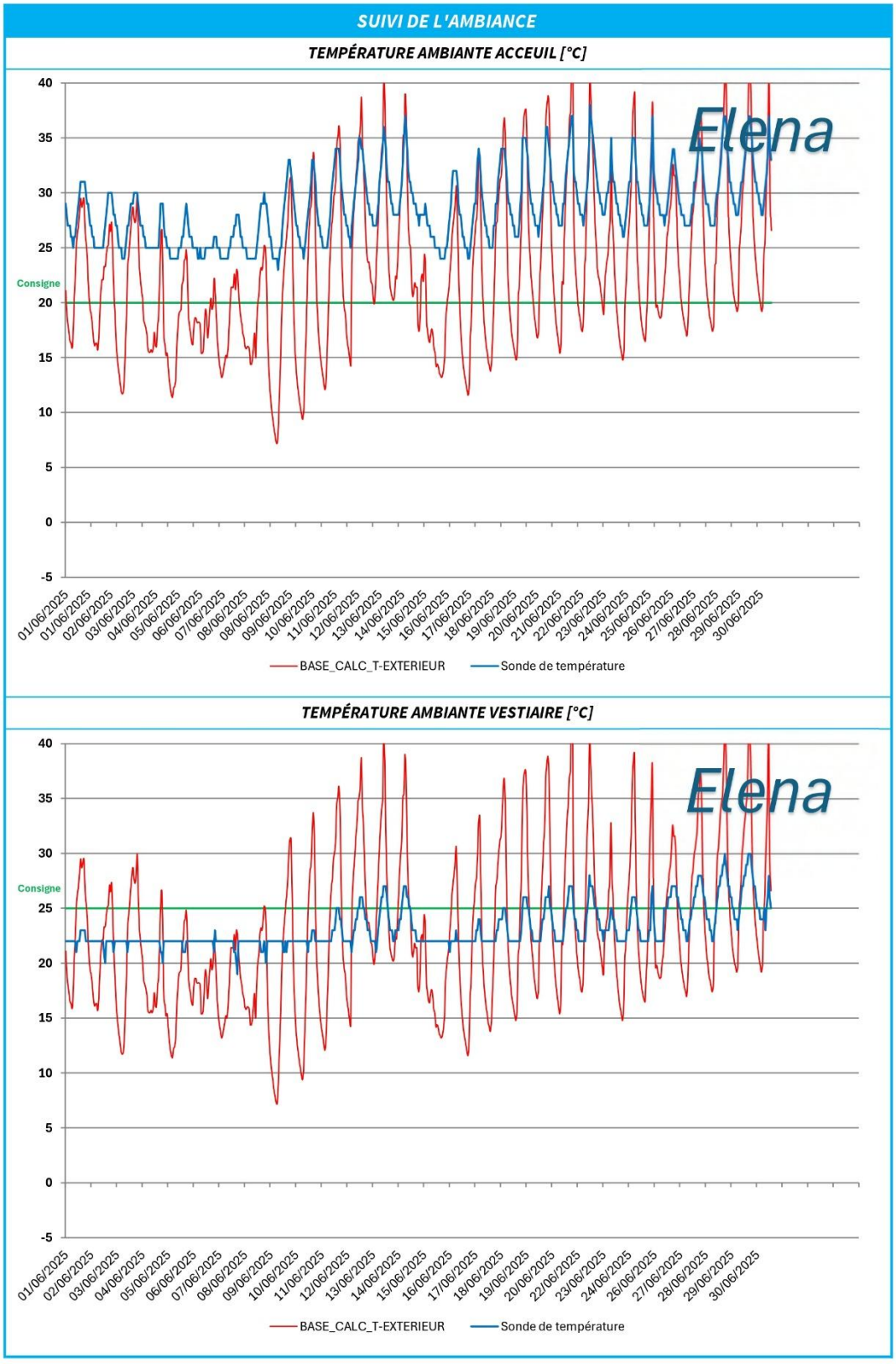
Cible : **76%**

Répartition Élec [%]



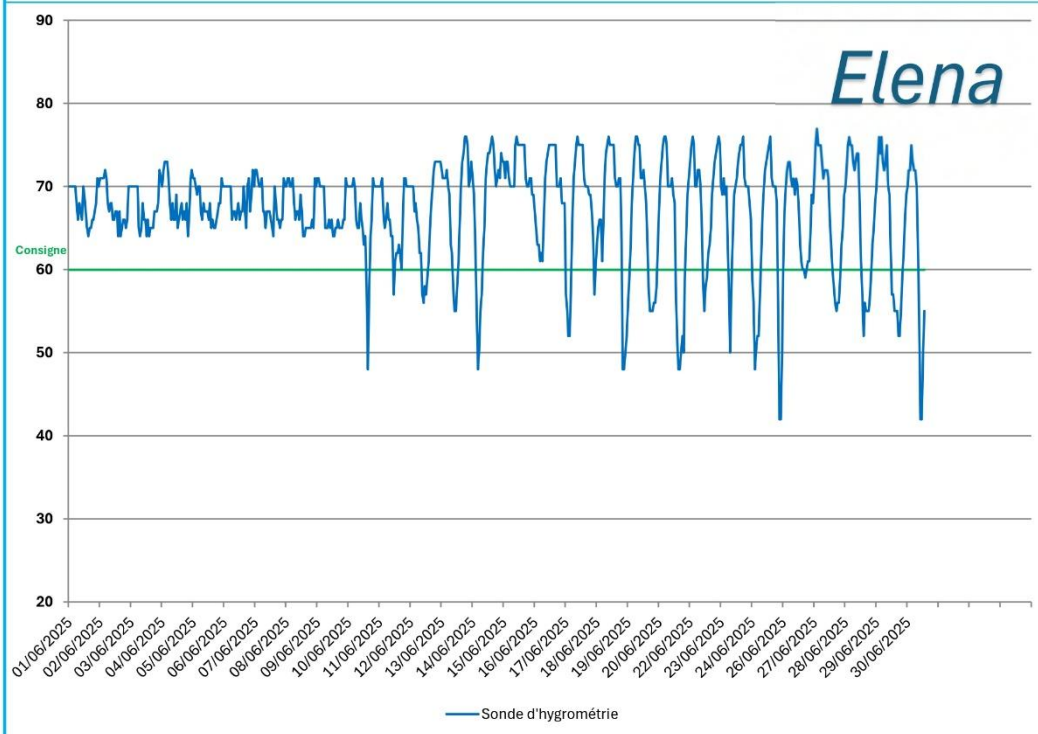
Commentaires et actions

SUIVI DES FAITS MARQUANTS		
FAITS MARQUANTS SUR L'ANNÉE CONCERNÉE		
Mois	***Date***	***Description***
Janvier	23/12 --- 03/01	Arrêt Technique (Nettoyage des bassins, remplissage des bassins plus bâches)
Janvier	06/01	Mise en service Chaudière Hoval par le fabricant
Janvier	09/01	Remplacement gel sonde chlore
Janvier	14/01	Etalonnage sonde chlore
Janvier	17/01	Remplacement des 6 électrovannes chlore gazeux + mise en stock de 2 électrovannes
Janvier	20/01	Entretien Annuel Canalisations primaires et secondaires
Février	01/02	DI 53503348 - Déplacement du technicien le Samedi 01/02 arrivée sur place (pisicine fermée) - Retour le Dimanche 02/02 arrivée sur place (constat pas de problème de chlore, le taux est correct) déplacement inutile
Février	06/02	Entretien Annuel Filtres
Février	07/02	Entretien Annuel Purges d'air
Février	11/02	Vidange complète du SPA, remise en eau neuve, chloration et choc du bassin apprentissage (1,4kg de chlorite) et lavage des filtres
Février	13/02	Entretien Annuel Mitigeur ECS
Février	14/02	Entretien Annuel Circulateur ECS
Février	14/02	Entretien Annuel Ballon ECS
Mars	03/03	Entretien Annuel Canalisations ECS
Avril	02/04	Entretien Annuel Filtres à sable
Avril	07/04	Entretien Annuel Pompes Filtration
Avril	10/04	Remplacement du surpresseur chlore Bassins Toboggan & Sportif
Avril	15/04	Entretien Annuel Pompes Jeux
Avril	16/04	Entretien Annuel Pompes Doseuse
Avril	18/04	Entretien Annuel Adoucisseur
Avril	22/04	Entretien Annuel CTA Hall Bassin
Avril	24/04	DI 23440950 - Bassin Ludique manque de chlore à 0.49 - Fréquentation importante sur le bassin, chloration manuelle ajustement chlore libre à 1,50 mg/l.
Avril	25/04	Intervention du SSI (réarmement des CCF) après le contrôle remise en service des CTA Hall Bassins Vestiaires & Accueil
Avril	29/04	DI 23450667 - Bassin Ludique plus de chlore à 0.80 - Contrôle PH a 7,00 dpd 0,90 libre actif correct.
Mai	12/05	Entretien Annule CTA Vestiaire
Mai	19/05	Entretien Annuel CTA Espace Détente
Mai	22/05	Entretien Annuel Climatisation Bureaux
Mai	23/05	Entretien Annuel CTA Accueil & Climatisation Accueil
Mai	26/05	Entretien Annuel Circuits Hydrauliques
Mai	27/05	Entretien Annuel Filtres à air
Mai	27/05	Remise en eau du Bassin Ludique Extérieur
Juin		Rondes Hebdos
Juin		Entretiens Hebdos Préfiltres
Juin		Entretiens Mensuels Ballon ECS, Chlorinateurs, Régulation CH/PH & Chlore, Chloration, Circulateur ECS
Juin		Entretiens Trimestriels Echnageurs Apprentissage, Sportif & Ludique
Juin	30/06	Intervention de Fin de Contrat


SUIVI DE L'AMBIANCE
TEMPÉRATURE AMBIANTE ACCEUIL [°C]
Elena
Consigne
BASE_CALC_T-EXTERIEUR
Sonde de température
TEMPÉRATURE AMBIANTE VESTIAIRE [°C]
Elena
Consigne
BASE_CALC_T-EXTERIEUR
Sonde de température

SUIVI DE L'AMBIANCE

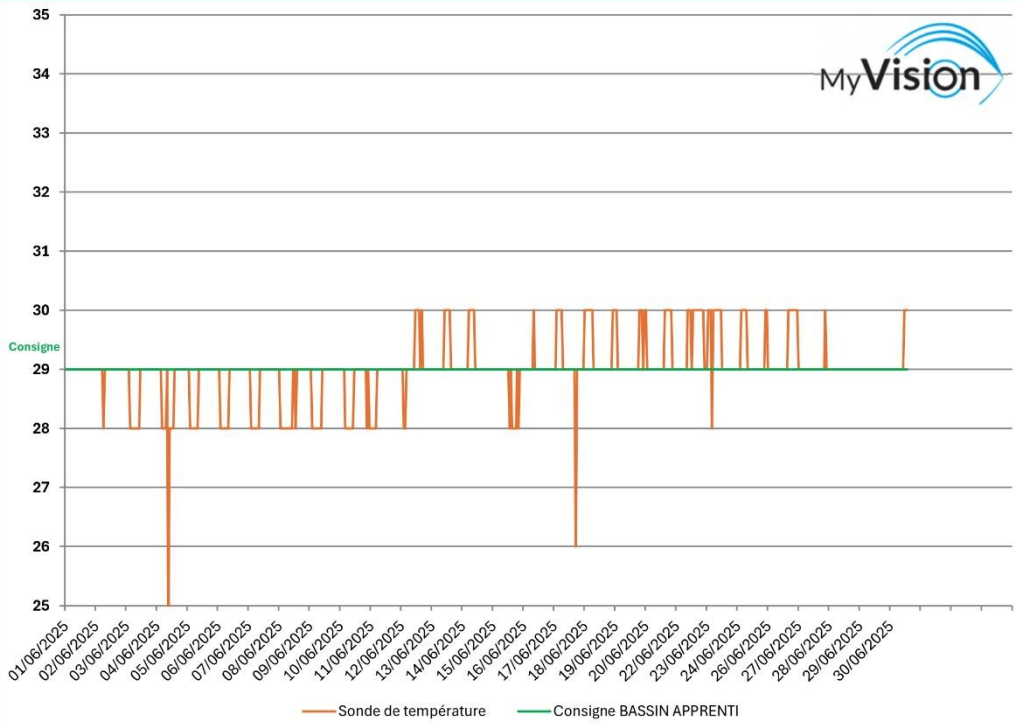
HYGROMÉTRIE AMBIANTE HALL BASSIN [%]



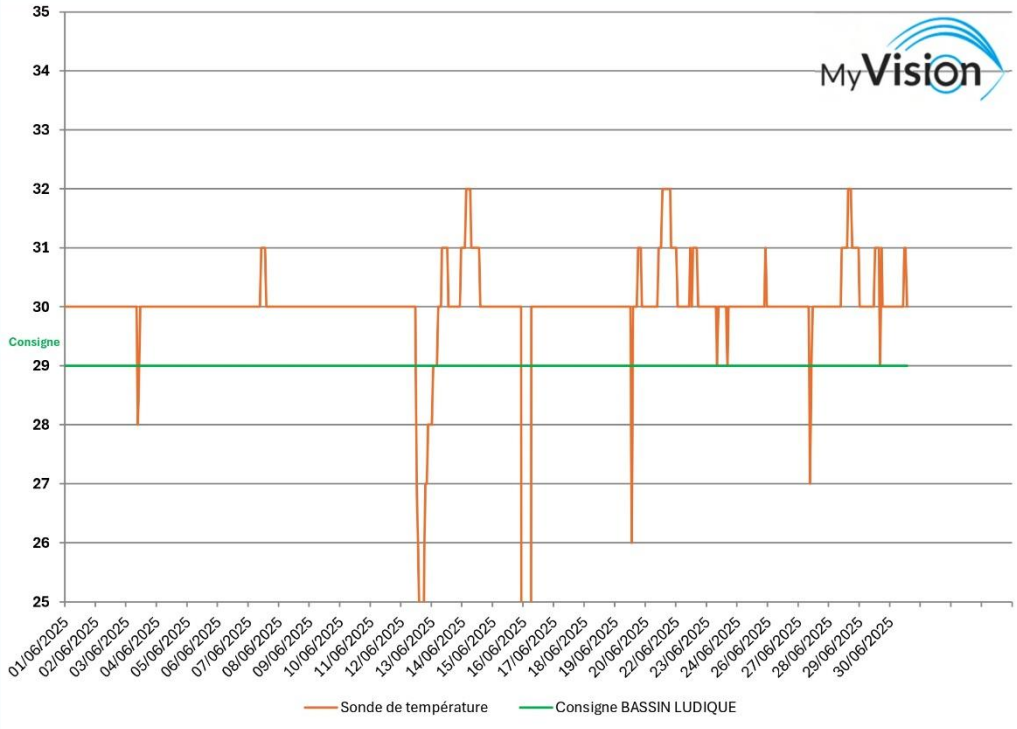
Commentaires et actions

SUIVI DES BASSINS ET ECS

TEMPÉRATURE BASSIN APPRENTISSAGE [°C]

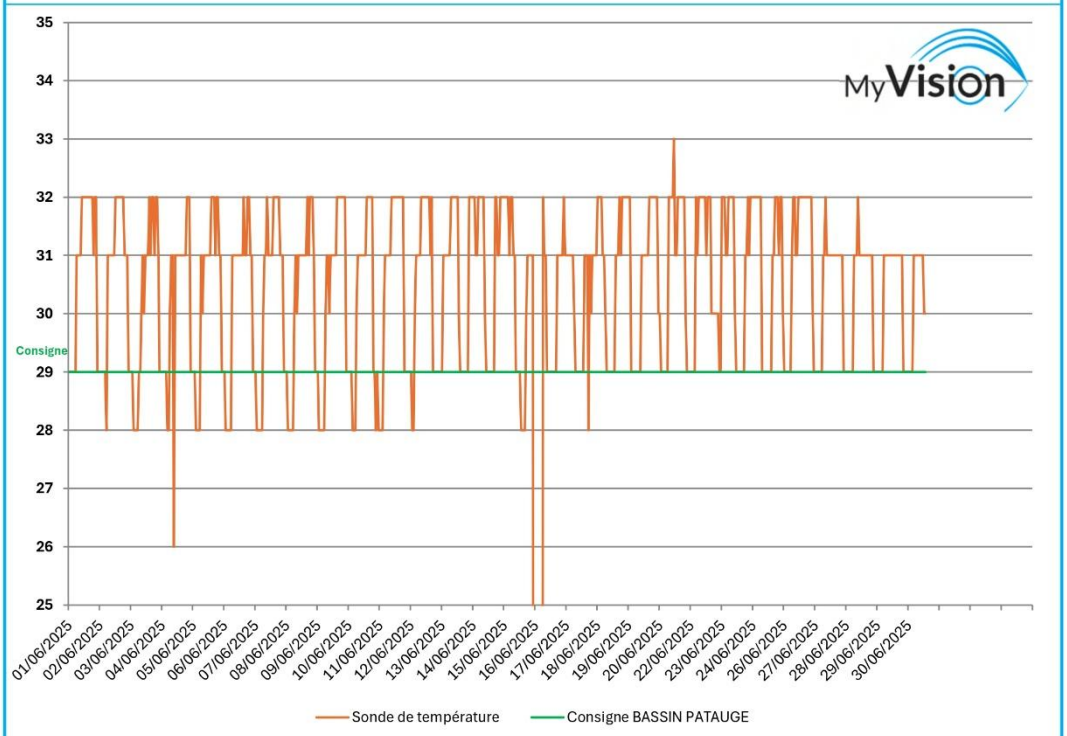


TEMPÉRATURE BASSIN LUDIQUE [°C]

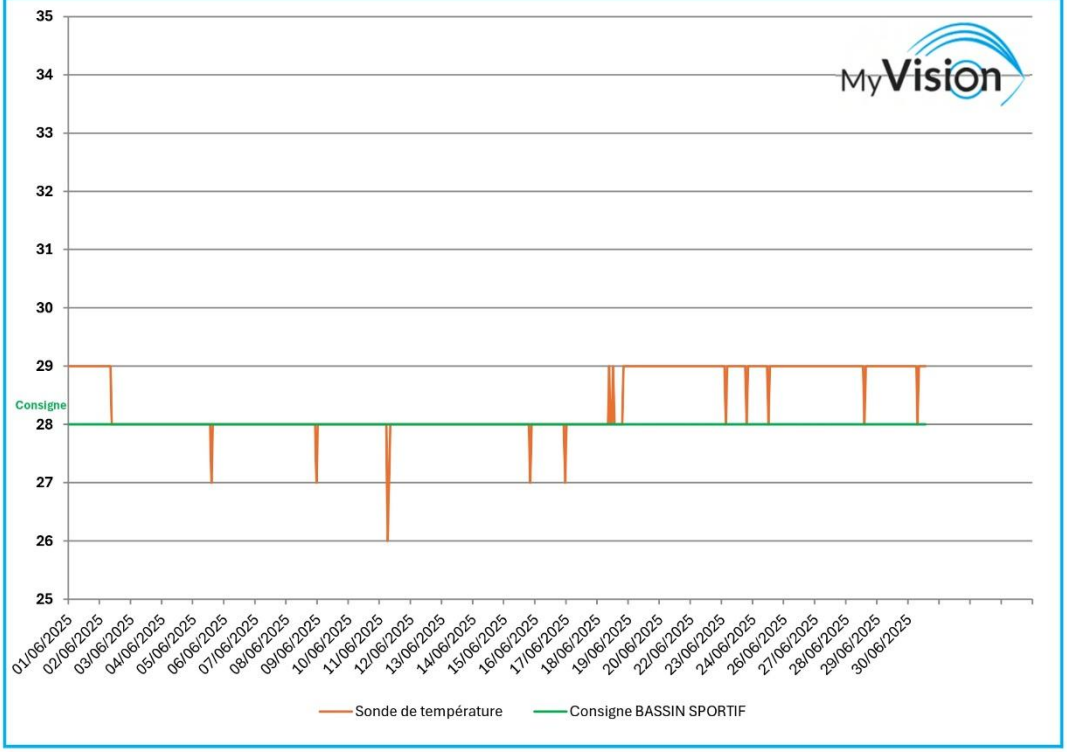


SUIVI DES BASSINS ET ECS

TEMPÉRATURE BASSIN PATAUGEOIRE [°C]

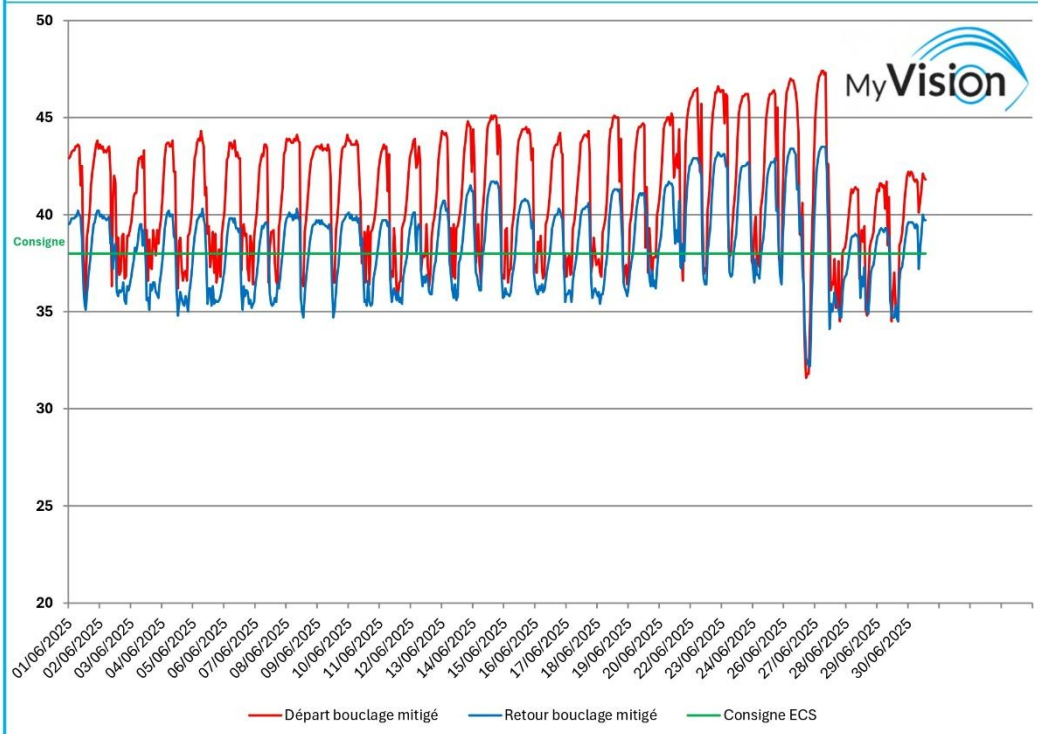


TEMPÉRATURE BASSIN SPORTIF [°C]



SUIVI DES BASSINS ET ECS

TEMPÉRATURES ECS [°C]



Commentaires et actions

SUIVI DES DEMANDES D'INTERVENTION			
DÉPANNAGES SUR LA PÉRIODE CONCERNÉE			
N° de la demande	**Date**	**Description**	**Commentaire**
23268643	08/01/2025	SPA n'a plusde chlore 0.07	Remplacé gel sonde chlore, étalonnage réglage consigne.
23278683	13/01/2025	SPA Chlore à 0.35, il devrait être à 1.35	Étalonnage sonde chlore.
23287021	15/01/2025	Presque plus de chlore / trop bas	Contrôle chlore bassins SPA 1,67 et ludique 1,41mg/l ce matin correct.
53503348	01/02/2025	Message Client:taux de chlore insuffisant dans le jacuzzi 040 Message transcrit par un robot	Déplacement le samedi 1er février. Arrivée Piscine fermée retour le dimanche matin. Arrivée sur place on me dit qu¿il n'y a pas de problème le taux de chlore est ok Déplacement inutile
53506594	05/02/2025	Problème de chlore dans le spa	Piscine fermée vue T couturier passage le lendemain
23337401	10/02/2025	SPA et Bassin Apprentissage - présence de STAPHYLOCOQUE	Vidange complète du SPA remise en eau neuve, chloration choc du bassin apprentissage, 1,4 kg de CHLORITE, lavage des filtres.
23382348	11/03/2025	Bassin Toboggan taux de ph trop haut et taux de chlore trop bas	Problème de prise d'air sur tuyau d'alimention en pH moins, réamorcer tuyau, essais et contrôle
23399418	21/03/2025	Vomis dans le Bassin d'Apprentissage	Rinçage filtre et apport d'eau neuve
53539127	26/03/2025	Plus de chlore dans l'aprentissage, le jacuzzi et le ludique	Chlore correct sur les 3 bassins.
23 44 09 50	23/04/2025	A la demande de M. GARESSUS/ Bassin Ludique manque de chlore à 0.49	Fréquentation importante sur le bassin, chloration manuelle ajustement chlore libre à 1,50 mg/l.
23 45 06 67	29/04/2025	Bassin Ludique plus de chlore à 0.80	PH a 7,00 dpd 0,90 libre actif correct.
23 49 01 09	28/05/2025	Trop de Chlore dans le Jacuzzi	Suite lavage filtre, sans appoint d'eau neuve (eau de ville marron)
53 57 30 83	30/05/2025	Les jets et bulles ne fonctionnent pas dans le bassin exterieur	Réalisée par le technicien du site
23496607	04/06/2025	Trop de chlore dans le jacuzzi et le ludique intérieur	Bassin ludique stabilisé chloration à 3 mg/l, lavage filtre du SPA ce matin
23523236	26/06/2025	Douches bouillantes, impossible de se rincer	Étalonnage mitigeur, réglage consigne ecs à 35°

LES MATERIELS ET LES OUTILS

LES MATERIELS ET LES OUTILS
ACCES, RESERVATION ET VENTES EN LIGNES

Elisath est la marque du contrôle d'accès

Le contrôle d'accès

Atouts	Axes d'amélioration
Logiciel caisse-monétique performant	Matériel fragile
Plateforme informatique de création d'incidents	Dysfonctionnement de la base de données
Délais réponses et résolutions incidents	Dysfonctionnement tripodes d'accès
Paramétrage accessible	Fiabilité remontées fréquentation
	Outil de gestion boutique
	Système peu évolutif

Selon le dernier baromètre de satisfaction client, 65% utilisent la réservation en ligne et 95% en sont satisfaits

	Réservation en ligne	
CENTRES	Utilisation de la réservation en ligne	Satisfaction de la réservation en ligne
Alsace Lorraine	35	86
Amphitrite	65	95
NATIONAL 2024	44	82
NATIONAL 2023	44	74

LES MATERIELS ET LES OUTILS
ACCÈS, RÉSERVATION ET VENTES EN LIGNES

Moncentreaquatique.com est le portail web de référence des centres aquatiques du groupe Récréa qui développe de nombreuses fonctionnalités au service des internautes et des usagers :

- Vente en ligne d'entrées, ou de Pass d'activités y compris Académie du savoir-nager
- Réservation et paiement en ligne de prestations que les établissements enregistrent
- Géolocalisation et annuaire des centres (référencement)
- Chèque KDO à valoir dans les établissements ou Bon KDO prestations à valoir dans les établissements Spa.
- Présentation et « call to action » qui redirige sur les sites vitrines des centres
- Présentation des activités
- Newsletters pour promouvoir les activités et les opérations commerciales des établissements
- Blog actualités : contenus réguliers d'experts sur le sport et la santé
- Espace personnel des abonnés : pour gérer ses réservations d'activités, ou son inscription à des évènements et s'inscrire à la newsletter de son établissement pour revoir ses actualités et ses offres commerciales

- **Pourquoi utiliser Moncentreaquatique.com ?**

Moncentreaquatique.com permet de faciliter la vie de nos usagers et de garder un lien fort avec la communauté.

- **Quel est le public visé et quand peuvent-ils l'utiliser ?**

Moncentreaquatique.com est à destination des usagers des établissements et des prospects en recherche d'activités, sport-santé, ludiques, savoir-nager ou détente.
Ils peuvent l'utiliser avant et après être venus sur l'un de nos centres.

Il apporte des services digitaux pour faciliter l'expérience des usagers des centres aquatiques gérés par le groupe Récréa.

- **Quels sont les objectifs principaux de Mon Centre Aquatique ?**

Mon Centre Aquatique permet d'avoir une cartographie de tous les équipements gérés par le groupe Récréa via un système de géolocalisation puissant.

Il permet aussi un référencement organique pour faciliter la visibilité des équipements sur le Web. Cela permet notamment de positionner les pages web dédiées aux établissements que nous gérons en 1ere suggestion des moteurs de recherche tel que Google.

Enfin, il offre la possibilité de réserver des activités en ligne et de s'inscrire aux Pass d'activités ou Pass annuels d'apprentissage du savoir-nager…

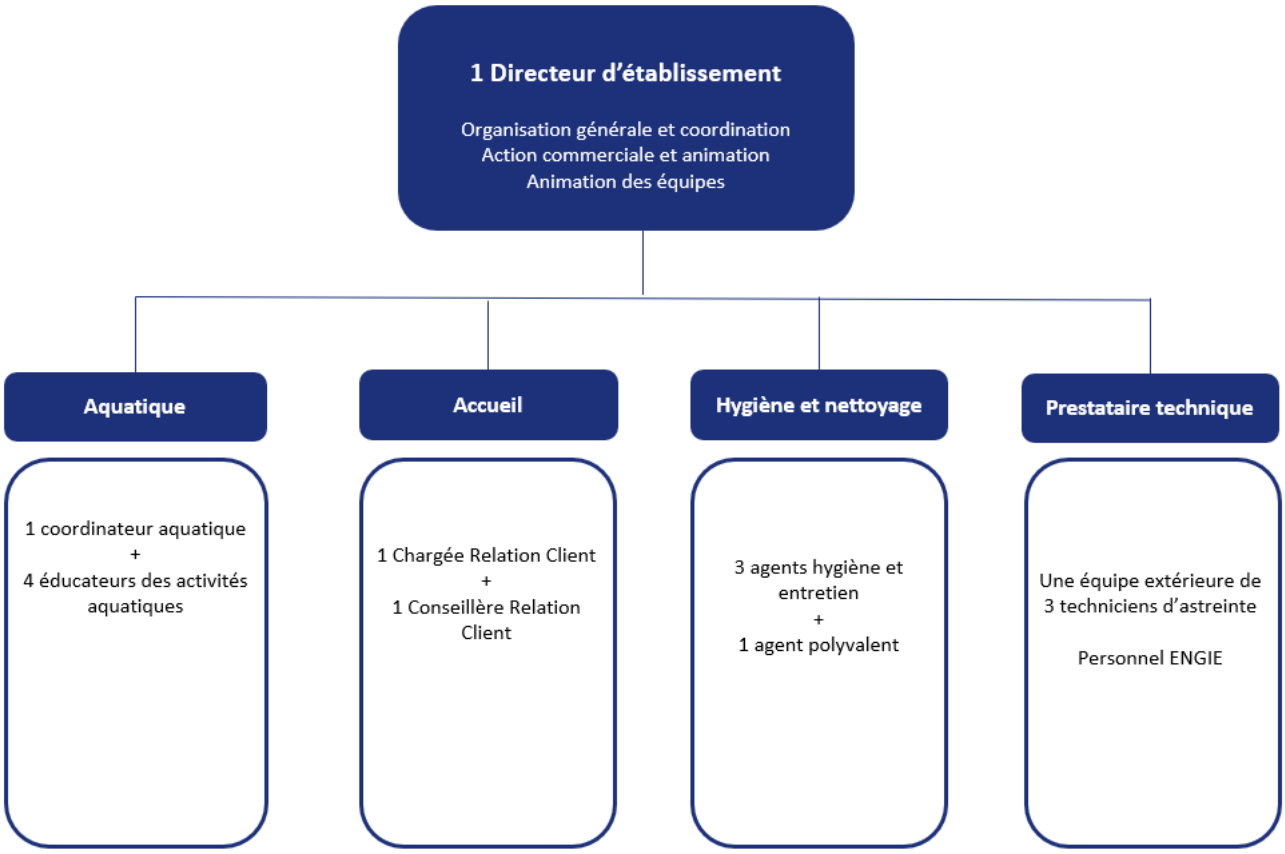
Note générale pour présenter MCA.

Si MCA n'est pas déployé sur votre centre, faites un descriptif de(s) outil(s) utilisé(s) et supprimez cette note

LES RESSOURCES HUMAINES

LES RESSOURCES HUMAINES
L'ORGANIGRAMME

ORGANIGRAMME



LES RESSOURCES HUMAINES
LES INDICATEURS RH

LES CHIFFRES CLES DE L ANNEE 2025

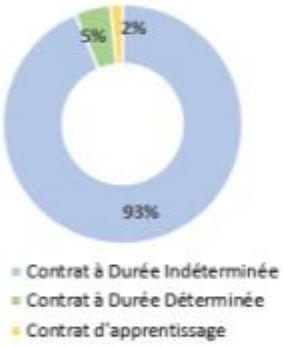
Répartition des salariés en équivalent temps plein sur la base de 470h de travail par an par catégorie d'emploi

Profession	Nombre d'ETP
ACCUEIL	2,44
AQUATIQUE	4,40
DIRECTION	1,00
HYGIENE	3,00
TECHNIQUE	0,50
Total	**11,34**

Répartition homme/femme



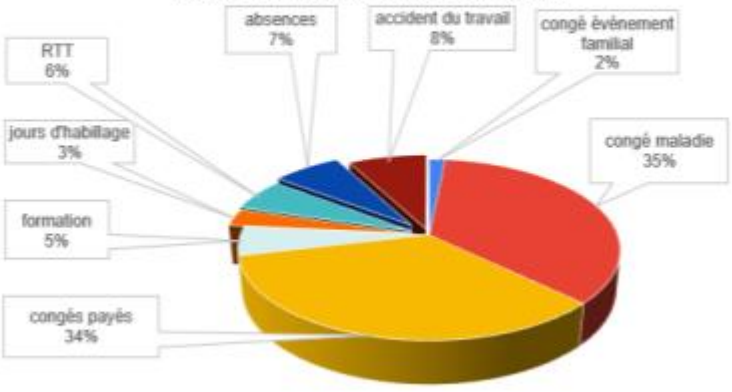
Répartition des contrats

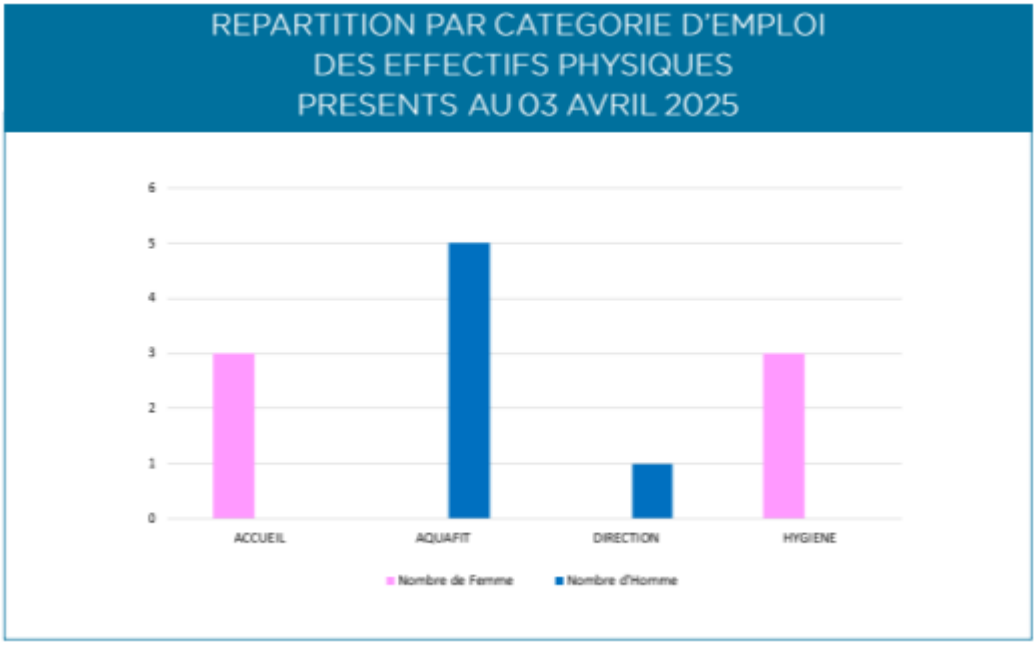


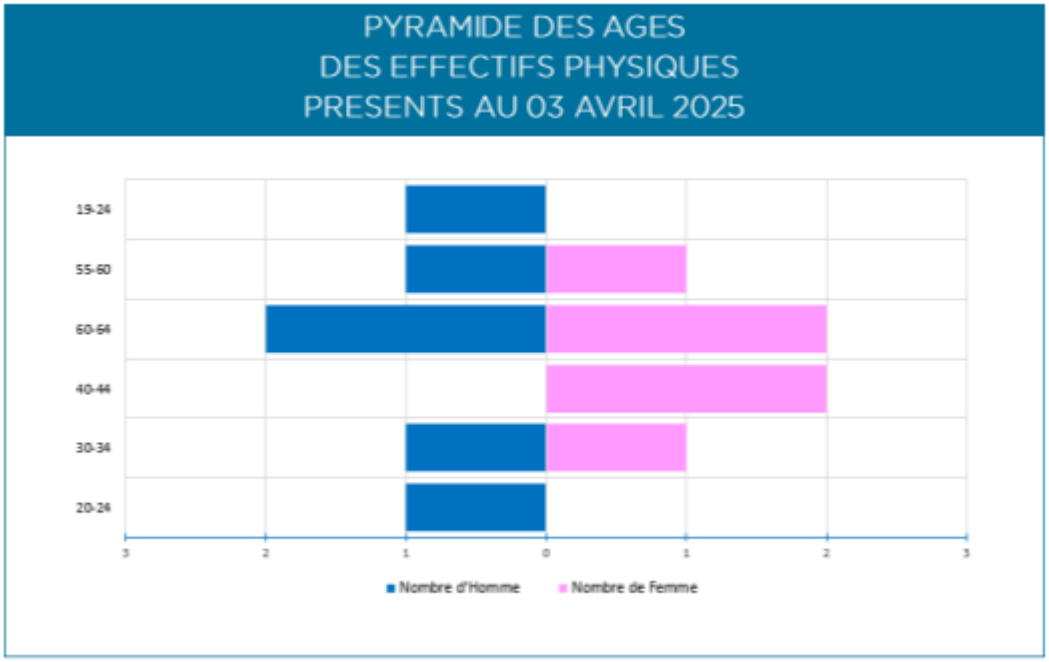
Le **taux de rotation** [1] d'emploi en contrat à durée indéterminée est de 16% sur l'année 2025.

[1] La rotation d'emploi est égale à la moitié de la somme du nombre de salarié en CDI parti et entré en 2025 par rapport au nombre de salarié en CDI au 31 décembre 2024.

Répartition des absences par nature




REPARTITION PAR CATEGORIE D'EMPLOI
DES EFFECTIFS PHYSIQUES
PRESENTS AU 03 AVRIL 2025
6
5
4
3
2
1
0
ACCUEIL
AQUAFIT
DIRECTION
HYGIENE
Nombre de Femme
Nombre d'Homme


PYRAMIDE DES AGES
DES EFFECTIFS PHYSIQUES
PRESENTS AU 03 AVRIL 2025
19-24
55-60
60-64
40-44
30-34
20-24
3
2
1
0
1
2
3
Nombre d'Homme
Nombre de Femme

ACTIONS COMMERCIALES ET COMMUNICATION

ACTIONS COMMERCIALES ET COMMUNICATION

LES ACTIONS COMMERCIALES

CALENDRIER DES ACTIONS COMMERCIALES 2025	
	Action
Janvier	Offre commerciale les Jours Résolutions
Février	Stage de natation + offre St-Valentin
Mars	le Mois Cocooning
Avril	Offre commerciale
Mai	Fête des Mères
Juin	Fermeture et préparation à la passation

ACTIONS COMMERCIALES ET COMMUNICATION

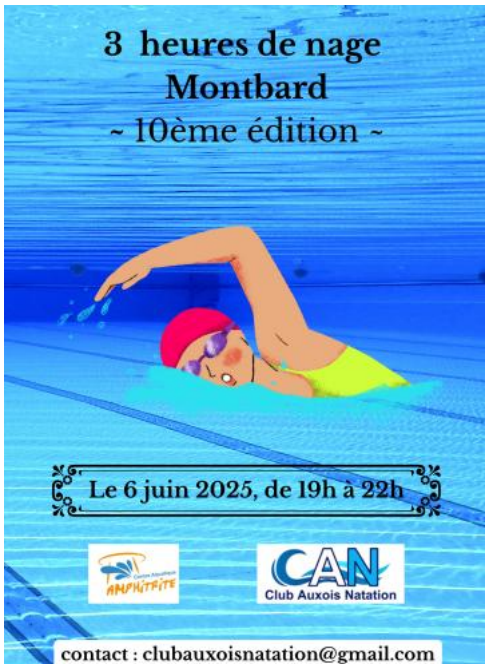
DES EXEMPLES DE SUPPORT DE COMMUNICATION



ACTIONS COMMERCIALES ET COMMUNICATION
DES EXEMPLES DE SUPPORT DE COMMUNICATION



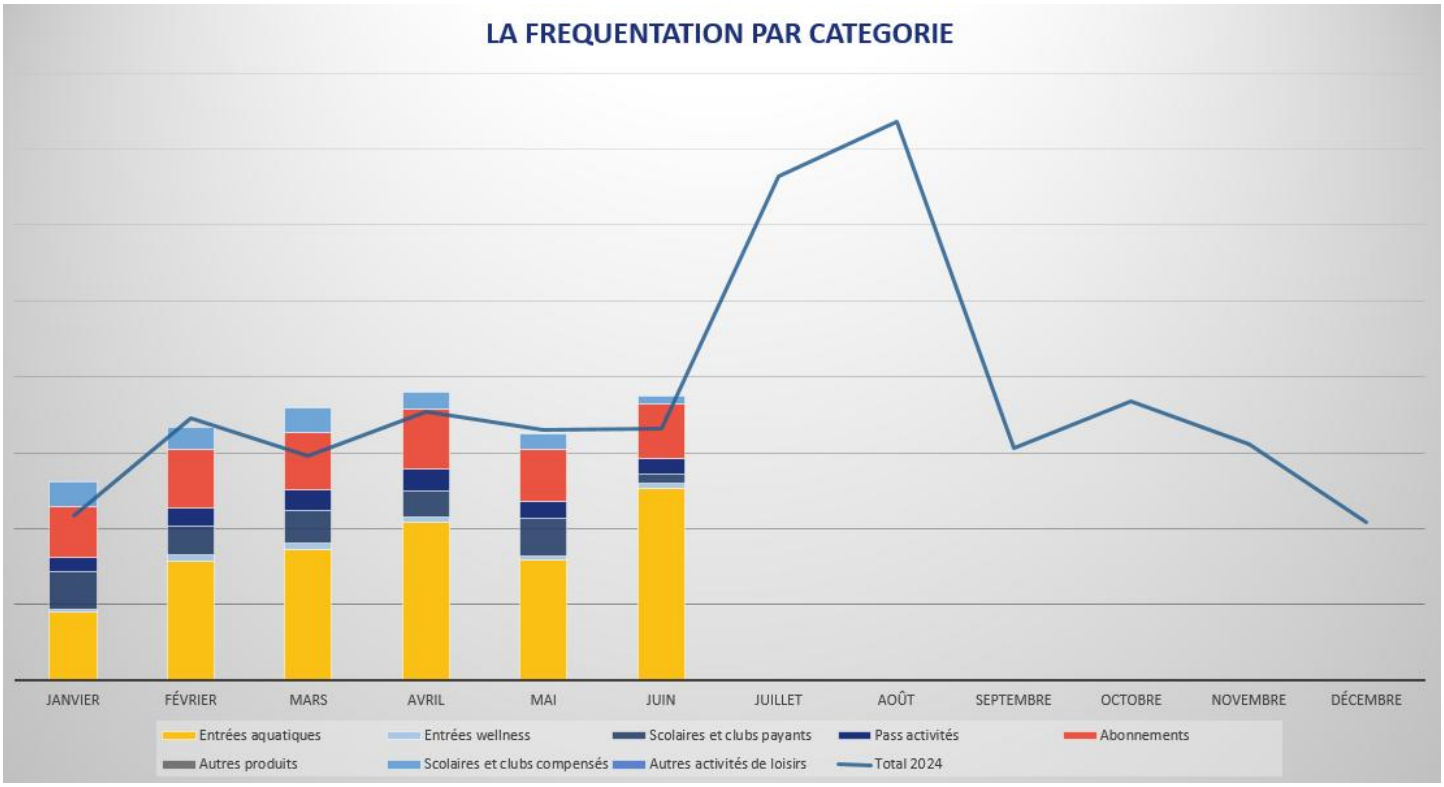
ACTIONS COMMERCIALES ET COMMUNICATION
DES EXEMPLES DE SUPPORT DE COMMUNICATION



LA FREQUENTATION

LA FREQUENTATION
FRÉQUENTATION PAR CATÉGORIE

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Entrées aquatiques	1 801	3 144	3 459	4 157	3 164	5 048	0	0	0	0	0	0	20 773
Entrées wellness	82	167	169	141	133	150	0	0	0	0	0	0	842
Scolaires et clubs payants	971	747	844	709	972	252	0	0	0	0	0	0	4 495
Pass activités	392	499	553	586	442	398	0	0	0	0	0	0	2 870
Abonnements	1 332	1 521	1 520	1 547	1 378	1 439	0	0	0	0	0	0	8 737
Autres produits	9	1	7	0	5	0	0	0	0	0	0	0	22
Scolaires et clubs compensés	647	590	642	444	397	212	0	0	0	0	0	0	2 932
Autres activités de loisirs	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Total Aquatique et Fitness	5 235	6 669	7 194	7 584	6 491	7 499	0	0	0	0	0	0	40 672
Total 2025	5 235	6 669	7 194	7 584	6 491	7 499	0	0	0	0	0	0	40 672
Total 2024	4 344	6 907	5 932	7 097	6 604	6 653	13 286	14 721	6 132	7 370	6 217	4 160	89 423



LES RECETTES

LES RECETTES
LA GRILLE TARIFAIRE

VILLE DE MONTBARD
B.P. 90
21506 MONTBARD CEDEX

DÉCISION DU MAIRE DEC-2022-172

Objet : Modification des tarifs au Centre Aquatique Amphitrite

Le Maire de la Ville de Montbard,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,
VU la délibération n° 2020-44 du Conseil municipal en date du 27 mai 2020, donnant délégations au Maire en vertu de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,
VU le contrat de concession de service public pour l'exploitation du Centre aquatique Amphitrite signé le 14 décembre 2018 avec la société S-PASS,
VU la décision 2020.105 du 11 septembre 2020 créant le tarif annuel « école de nage »

Considérant qu'il convient de réviser l'ensemble des tarifs au Centre Aquatique Amphitrite

DECIDE

Article 1 : A compter du 1er janvier 2023, les tarifs au Centre Aquatique Amphitrite sont modifiés comme suit :

			MONTBARD	HORS MONTBARD
ESPACE AQUATIQUE	Plein tarif	1 entrée	4,70€	5,60€
		12 entrées	50,00€	58,00€
	Tarif réduit (3 à 18 ans, chômeurs & étudiants)	1 entrée	3,10€	3,90€
		12 entrées	33,00€	40,00€
	Plein tarif été	1 entrée	6,30€	7,00€
	Tarif réduit été (3 à 18 ans, chômeurs & étudiants)	1 entrée	4,70€	5,30€
	Comité d'entreprises	20 entrées (minimum)	4,00€	
	Camping (minimum 4 000 entrées/an)	1 entrée espace aquatique	3,20€	
		1 entrée espace aquatique + espace bien-être	6,30€	
	Pass Famille	1 à 2 adultes + 2 à 4 enfants	13,50€	16,00€
	ALSH & établissements spécialisés		2,70€	3,80€
ACTIVITÉS	Activité enfant (natation)	1 entrée	9,00 €	9,80 €
		12 entrées	85,00 €	95,00 €
		Trimestre multi-activités	110,00 €	120,00 €
	Ecole de nage	Abonnement annuel octobre-juin (hors vacances scolaires) : 2 séances de 45min par semaine	300,00 €	320,00 €
	Activité adulte (natation)	1 entrée	9,00 €	9,80 €
		12 entrées	85,00 €	95,00 €
	Aquagym	1 entrée	9,00 €	10,20 €
		12 entrées	90,00 €	100,00 €
	Aquabike	1 entrée	11,00 €	12,50 €
		12 entrées	110,00 €	125,00 €
	S-PASS Kids	1 entrée (entrée piscine en supplément)	3,20 €	
		5 entrées (sans supplément)	32,00 €	
	Stages	5 séances	42,00 €	48,00 €

ESPACE BIEN-ÊTRE	Bien-être	1 entrée	7,50 €	8,50 €
		12 entrées	75,00 €	86,00 €
	Bien-être + aquatique	1 entrée	10,80 €	12,00 €
		12 entrées	105,00 €	120,00 €
FORMULES PASS	Pass Aquatique	Accès illimité Espace aquatique - Prélèvement mensuel - sans engagement	22,00€	
	Pass Sérénité	Accès illimité Espace aquatique + Espace Bien-Être - Prélèvement mensuel - sans engagement	32,00€	
	Pass Intensité	Accès illimité Espace Aquatique + Aquafitness - Prélèvement mensuel - sans engagement	38,00€	
	Pass Intensité Plus	Accès illimité Espace Aquatique + Espace bien-être + Aquafitness - Prélèvement mensuel - sans engagement	43,00€	
	Frais de dossier Pass Aquatique		35,00€	
	Frais de dossier Pass Sérénité - Intensité & Intensité Plus		65,00€	
SCOLAIRES	1er degré	Tarif par créneau et par classe yc surveillance (et encadrement pour Montbard uniquement)	- €	88,00 €
	2nd degré	Tarif par créneau et par classe yc surveillance	65,00 €	88,00 €
ASSOCIATIONS		Heure de ligne d'eau	- €	45,00 €
		Heure bassin	- €	165,00 €
SERVICES	Vente carte d'abonnement & réédition cartes perdues		5,00€	
	Casier		0,20€	
	Soirée animation niveau 1		6,50€	
	Soirée animation niveau 2		11,00€	
	Brevet de natation		7,00€	
	Location Aquabike (30')		5,50€	
	Anniversaire -par enfant	Minimum 10 enfants - offert à l'enfant invitant	12,00€	
	Mise à disposition de personnel MNS		44,00€	
	Location snack	Tarif mensuel	540,00€	

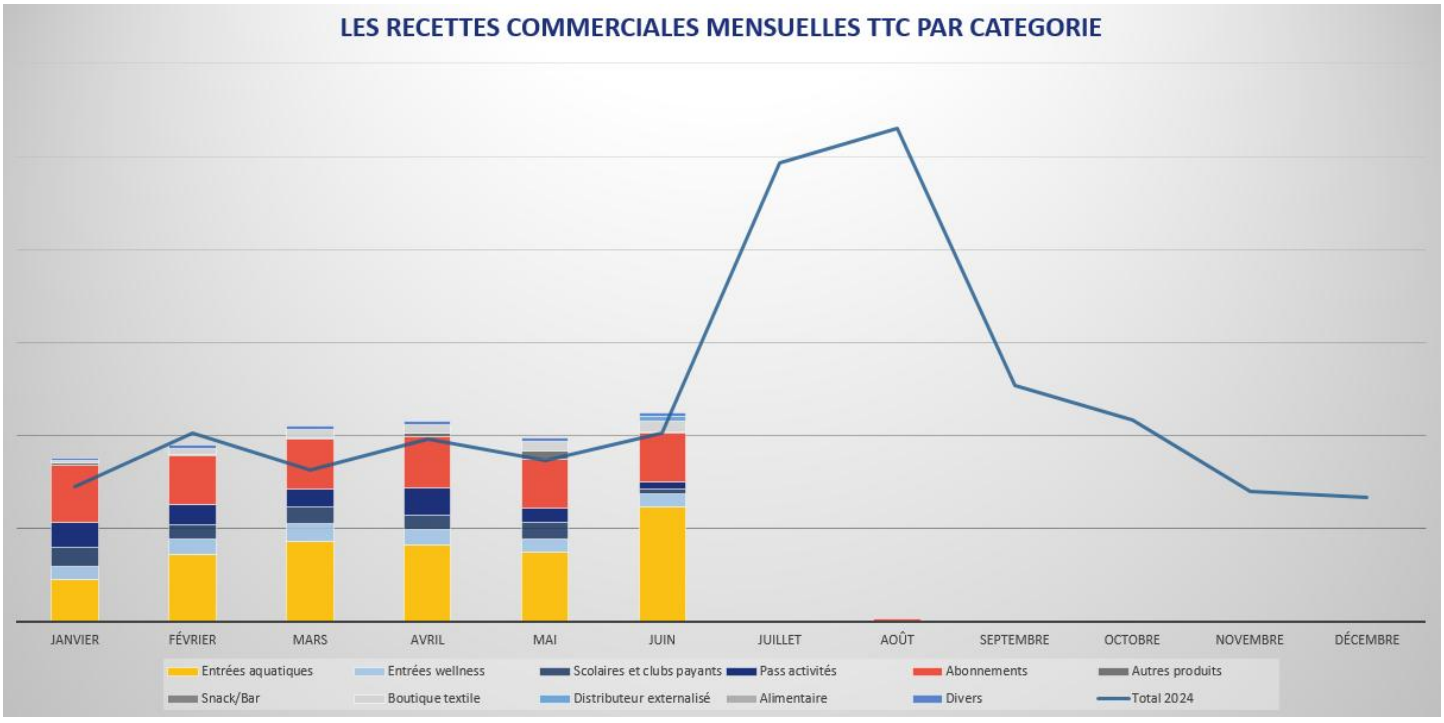
Article 2 : Ampliation sera transmise à :
- Madame la Trésorière Municipale
- Madame la Sous-Préfète de Montbard
- La société RECREA
- Madame la Directrice Générale des Services
- Responsable du/des services concerné(s) par cette décision

Signé
électroniquement par :
Laurence PORTE
Date de signature :
23/12/2022

LES RECETTES

LES RECETTES PAR CATEGORIE

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Entrées aquatiques	9 009	14 344	17 288	16 500	14 940	24 586	0	0	0	0	0	0	96 667
Entrées wellness	2 864	3 436	3 845	3 448	2 971	2 902	0	0	0	0	0	0	19 466
Scolaires et clubs payants	4 036	3 206	3 608	2 992	3 520	1 144	0	0	0	0	0	0	18 506
Pass activités	5 493	4 175	3 864	5 768	3 071	1 557	0	0	0	0	0	0	23 928
Abonnements	12 138	10 459	10 667	11 041	10 521	10 491	0	620	0	0	0	0	65 938
Autres produits	658	352	216	880	1 600	176	0	0	0	0	0	0	3 882
Total Aquatique et Fitness	**34 199**	**35 972**	**39 488**	**40 628**	**36 623**	**40 856**	**0**	**620**	**0**	**0**	**0**	**0**	**228 386**
Snack/Bar	11	0	21	27	27	35	0	0	0	0	0	0	120
Total Restauration	**11**	**0**	**21**	**27**	**27**	**35**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**120**
Boutique textile	480	1 323	1 743	1 667	2 176	2 303	0	0	0	0	0	0	9 692
Distributeur externalisé	0	0	0	0	0	1 011	0	0	0	0	0	0	1 011
Alimentaire	0	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9
Divers	440	701	737	794	666	701	0	0	0	0	0	0	4 039
Total Recettes Accessoires	**920**	**2 032**	**2 480**	**2 461**	**2 843**	**4 014**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**14 750**
Total 2025	**35 129**	**38 004**	**41 989**	**43 116**	**39 493**	**44 905**	**0**	**620**	**0**	**0**	**0**	**0**	**243 256**
Total 2024	**28 997**	**40 494**	**32 513**	**39 264**	**34 633**	**40 571**	**98 597**	**106 012**	**50 697**	**43 276**	**27 905**	**26 871**	**569 830**



LES ELEMENTS FINANCIERS

LES ELEMENTS FINANCIERS
LES PRODUITS

	2025	Contractuel	Contractuel indexé
			1,2553
CA Aquatique fitness	190 358	172 078	
CA Boutique	8 076	5 916	
CA Recettes accessoires	4 208	2 919	
CA Restauration	117	1 130	
PCA Aquatique fitness	3 893		
Impayés clients douteux	-4 160		
Total CA commercial HT	**202 493**	**182 043**	
Compensation affermage	383 347	280 316	
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES HT	**585 840**	**462 359**	**580 381**

Les recettes commerciales sont détaillées en TTC dans le chapitre « les recettes par catégorie ». Elles sont ici diminuées de la variation des produits constatés d'avance (PCA Aquatique fitness).

Les produits constatés d'avance concernent uniquement les abonnements (trimestriels et annuels) et les écoles de natation.

Le total Chiffre d'affaires HT regroupe les recettes commerciales HT nettes et les compensations.

LES ELEMENTS FINANCIERS
LES CHARGES

	2025	Contractuel	Contractuel indexé
			1,2553
Conso boutique	5 284	926	
Conso resto	222		
Matériel pédagogique	336		
Petites fournitures	2 602	3 150	
MP marchandises et fournitures	**8 444**	**4 076**	
P1 Eau	39 288	28 479	
P1 Electricité	59 199	32 212	
P1 Gaz	76 291	41 944	
P1 Fluides	**174 778**	**102 636**	
P2 Maintenance	43 948	38 515	
P3 GER	7 095	23 016	
Nettoyage et entretien	329	2 000	
Contrats de maintenance	10 254	16 400	
Contrôles réglementaires	6 259	2 100	
Entretien espaces verts	0	500	
Entretien matériel exploit.	2 839	1 000	
Entretien biens immobiliers	6 582	5 000	
Maintenance et entretien	**77 307**	**88 531**	
Salaires et charges	184 447	198 970	
Participation des salariés	-365		
Formation	1 041	660	
Autres coûts salariaux	772	750	
Vêtements de travail	788	600	
Coûts salariaux	**186 684**	**200 980**	
Cours prestataires extérieurs	9 075		
Cours prestataires extérieurs	**9 075**	**0**	
Promotion communication	1 267	3 950	
Promotion communication	**1 267**	**3 950**	
Taxes sur les salaires	5 583	6 357	
Taxes foncières et CFE	2 560	500	
CVAE	902	2 512	
SACEM	62	450	
Autres taxes	955	275	
Impôts et taxes	**10 063**	**10 094**	
Frais postaux	157		
Téléphonie internet	6 149	2 500	
Assurances	3 500	3 500	
Frais de déplacement	5 995	1 299	
Frais actes et contentieux	130		
Honoraires	8 306	4 000	
Frais bancaires	1 403	1 381	
Monétique cartes bracelets	440	586	
Locations	976	2 250	
Autres frais	452	300	
Frais généraux	**27 508**	**15 815**	
Redevance collectivité	0	331	
Redevance collectivité	**0**	**331**	
Charges financières	-5 959		
Charges exceptionnelles	26		
Charges diverses	**-5 933**	**0**	
Dotations aux amortissements	7 530	6 476	
Financement investissements	677	59	
Coûts des investissements	**8 208**	**6 534**	
Frais de structure	33 173	26 500	
Frais de structure	**33 173**	**26 500**	
TOTAL CHARGES	**530 573**	**459 448**	**576 727**

LES ELEMENTS FINANCIERS
LE RÉSULTAT

	2025	Contractuel	Contractuel indexé
			1,2553
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES HT	585 840	462 359	580 381
TOTAL CHARGES	530 573	459 448	576 727
RESULTAT ECONOMIQUE	55 266	2 911	3 654
IS	12 322	728	913
RESULTAT NET	42 944	2 183	2 740

LES ELEMENTS FINANCIERS
COMMENTAIRES

• VENTILATION DES CHARGES :

- **Matières premières, marchandises et fournitures**

Ces postes regroupent :
- Les achats consommés (achats +/- variation de stocks) de la boutique, et éventuellement des soins et de la restauration ;
- Les achats de petites fournitures (administratives – petit matériel – matériel d'exploitation – pharmacie – fournitures diverses, …) non immobilisables

- **P1 Fluides**

Engagement de notre prestataire technique sur un montant forfaitaire sur la durée du contrat pour la fourniture de l'électricité, l'eau, le gaz, le bois ou le réseau de chaleur

- **Maintenance et entretien**

› Entretien et maintenance (P2 ou maintenance de niveau 1 à 3), analyses d'eau, visites techniques réglementaires, produits de traitement et achat petit matériel / fournitures :

Ces postes de dépenses correspondent à la prestation de notre partenaire technique pour l'entretien et la maintenance du centre. Notre partenaire s'engage à rechercher en permanence des pistes d'optimisation des ressources et de préservation du matériel et de la partie technique du bâtiment.

Le poste P3 représente la provision gros entretien ; les charges liées à ce poste sont soumises à l'accord préalable de la collectivité et font l'objet d'un tableau récapitulatif annuel.

› Nettoyage et entretien

Ce poste correspond au coût de la prestation de notre partenaire nettoyage.
La prestation comprend :
- Les moyens humains (agents d'entretien, …)
- L'achat des matériels adaptés au milieu aquatique (auto-laveuses…)
- La fourniture des produits d'entretien et des consommables (produits écologiques dans la mesure du possible)

› Contrats de maintenance

Ce poste regroupe l'ensemble des contrats de maintenance des matériels nécessaires à l'exploitation et du bâtiment (SSI, ascenseurs, …).

› Entretien espaces verts, bâtiments, matériel d'exploitation

Sont regroupées ici toutes les charges par nature liées à l'entretien du bâtiment et des matériels nécessaires à l'exploitation du centre.

LES ELEMENTS FINANCIERS
COMMENTAIRES

- **Coûts salariaux**

Dans un souci de clarté et de transparence, nos charges liées au personnel sont ventilées en plusieurs postes :

- Poste « Salaires, primes et charges » : il s'agit des dépenses de personnel (salaires bruts + charges sociales) et de la variation congés payés.

- Participation et intéressement des salariés : participation et intéressement sur le résultat versée aux salariés, dans le cadre de notre accord groupe (UES Récréa) bénéficiaire.

- Formation : coûts liés aux formations effectuées par les salariés

- Autres coûts salariaux : médecine du travail, indemnités,…

- Vêtements de travail : afin de permettre une identification rapide du personnel au sein du centre aquatique, tous nos employés (hôtesses, éducateurs, agents d'entretien…) sont équipés de vêtements de travail avec logo du site. Cela inclut également l'achat des tenues utilisées par les éducateurs lors des activités.

- **Cours prestataires extérieurs**

En cas de besoin pour effectuer certains de nos cours (Zen, Sophrologie, Fitness...) nous pouvons faire appel à des prestataires extérieurs, et aussi pour assurer les cours aquatiques en cas de déficit de personnel salarié.

- **Promotion communication**

Ce poste couvre les achats d'espaces publicitaires, les frais d'imprimerie, les insertions publicitaires, les coûts de création des différents supports de communication (internet, réseaux sociaux y compris agence de communication interne)

- **Impôts et taxes**

Ce poste comprend la taxe sur les salaires, la part sur la valeur ajoutée (CVAE), la contribution foncière des entreprises (CFE), la SACEM et les autres taxes (ordures ménagères, redevance TV, taxes restauration, …).

LES ELEMENTS FINANCIERS
COMMENTAIRES

- **Frais Généraux**

 › Frais postaux, téléphonie

 › Assurances

 Ce poste comprend une assurance responsabilité civile ainsi que l'assurance multirisque, qui couvre les dommages aux biens.

 › Frais de déplacement

 Ce poste regroupe les coûts des véhicules (location, carburant, entretien…) ainsi que les dépenses liées aux différents déplacements effectués durant l'année.

 › Sécurité et gardiennage

 Pour garantir la sécurité des bâtiments et de notre clientèle, nous pouvons faire appel à des entreprises spécialisées de gardiennage.

 › Frais actes et de contentieux

 Frais liés aux besoins de documents officiels (K-bis, frais de publication, ….).

 › Honoraires

 Ce poste comprend les honoraires versés aux experts comptables et commissaires aux comptes qui attestent de l'exactitude de nos comptes annuels, des éventuels honoraires versés aux avocats en cas de litiges et tout autre honoraire versé aux prestataires extérieurs.

 › Frais bancaires

 Ils concernent les frais fixes (tenue de compte, abonnement, …) et les frais liés aux transactions bancaires (commissions carte bleue, virements, prélèvements, frais sur impayés, …).

 › Autres frais

 Toutes autres charges non incluses dans les postes ci-dessus.

- **Coûts des investissements**

Ces postes regroupent l'amortissement des investissements nécessaires à l'exploitation du centre, les frais financiers afférents au financement des matériels. Les autres achats représentent toutes les fournitures et petit matériel nécessaires non immobilisables (valeur inférieure à 500€ HT unitaire).

- **Les frais de structure**

Afin de favoriser la mutualisation des compétences entre les différents centres que nous gérons, plusieurs services (ressources humaines, administration paie, comptabilité, juridique, contrôle de gestion, marketing, achats,…) interviennent en soutien des managers pour la gestion des centres. Ce poste correspond aux opérations et dépenses effectuées au niveau du siège au profit des exploitations.

LES ELEMENTS FINANCIERS
L'INDEXATION

L'INDEXATION

	Fixe	Salaires	Eau	Electricité	Gaz	Frais divers
Pondération (formule du contrat)	15%	34%	5%	6%	7%	34%
Variation de l'indice		14,6%	12,0%	8,5%	139,9%	28,0%
Variation pondérée		4,9%	0,6%	0,5%	10,2%	9,4%

Coefficient d'indexation	**1,25526**
Variation	**25,53%**

Méthode	Indices spot
Année indexée	2025

ANNEXES

ANNEXES
PLANNING D'OUVERTURE

PÉRIODE ÉTÉ

	ESPACE **AQUATIQUE**	ESPACE **BIEN-ÊTRE**
Lundi	10h › 20h30	10h › 20h30
Mardi	10h › 20h30	10h › 20h30
Mercredi	10h › 20h30	10h › 20h30
Jeudi	10h › 20h30	10h › 20h30
Vendredi	10h › 20h30	10h › 20h30
Samedi	14h › 18h30	10h › 12h30 I 14h › 18h30
Dimanche	10h › 18h30	10h › 18h30

Rue Michel Servet · 21 500 Montbard
03 80 89 15 20 · www.ca-amphitrite.fr

Montbard-Amphitrite · S.A.S.S.C.A au capital de 54 291€ · Siège social : Rue Michel Servet, 21500 Montbard · RCS Dijon 815 083 886 000 29



PÉRIODE SCOLAIRE

	ESPACE **AQUATIQUE**	ESPACE **BIEN-ÊTRE**
Lundi	12h › 14h \| 17h › 20h	12h › 20h
Mardi	12h › 14h \| 17h › 20h	10h › 20h
Mercredi	10h › 13h30 \| 14h › 20h	10h › 13h30 \| 14h › 20h
Jeudi	12h › 14h \| 17h › 20h	10h › 20h
Vendredi	12h › 14h \| 17h › 20h	10h › 20h
Samedi	14h › 17h30	10h › 12h30 \| 14h › 17h30
Dimanche	10h › 13h30	10h › 13h30

Évacuation des bassins et de l'espace détente **30 minutes** avant la fermeture.
Les enfants de **moins de 12 ans** doivent être accompagnés obligatoirement d'une personne majeure et en tenue de bain.

PÉRIODE VACANCES SCOLAIRES

	ESPACE **AQUATIQUE**	ESPACE **BIEN-ÊTRE**
Lundi	10h › 20h	10h › 20h
Mardi	10h › 20h	10h › 20h
Mercredi	10h › 20h	10h › 20h
Jeudi	10h › 20h	10h › 20h
Vendredi	10h › 20h	10h › 20h
Samedi	14h › 17h30	10h › 12h30 \| 14h › 17h30
Dimanche	10h › 13h30	10h › 13h30

Consignes hygiène & sécurité à respecter

ANNEXES
COMPTES SOCIAUX

TALENZ
Alteis

COMPTES ANNUELS

talenz.fr

PRAXITY®
A member of the Praxity Global Alliance

TALENZ Alteis

SAS CA MONTBARD AMPHITRITE

18 rue martin luther king

14280 SAINT-CONTEST

Période du 1 janvier 2025 au 31 décembre 2025

TALENZ ALTEIS CONSEIL

18 rue Claude Bloch
14000 CAEN
02.31.46.23.23
caen@talenz-alteis.fr

SOMMAIRE

Rapport 4

Tableau de gestion

Soldes intermédiaires gestion 6

Soldes intermédiaires gestion 7

Soldes intermédiaires gestion 8

Tableau de financement 11

Synthèse 12

Bilan Actif

Bilan Actif 14

Bilan Passif 15

Compte de résultat 16

Bilan Actif détaillé 18

Bilan Passif détaillé 19

Documents fiscaux

Dans le cadre de la mission de compilation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de l'entité :

SAS CA MONTBARD AMPHITRITE

Pour l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de compilation des comptes.

Les travaux que nous avons mis en oeuvre dans le cadre de cette mission ne constituent ni un audit, ni un examen limité, ni une mission de présentation; en conséquence nous n'exprimons pas d'opinion sur les comptes de votre entité qui sont joints au présent rapport.

Dans le cadre de notre mission, nous attirons l'attention sur :

Ces comptes annuels sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	237 034,75 €
Chiffre d'affaires	241 709,45 €
Résultat net comptable	42 944,17 €

Fait à Caen,

MONNIER Sylvain,
Expert-comptable.

TALENZ Alteis

Tableaux de gestion

SAS CA MONTBARD AMPHITRITE

En Euro

SOLDES INTERMÉDIAIRES GESTION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	En %	Valeur au 31/12/2024	En %	Variation	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	241 709,45	100	493 701,41	100	-251 991,96	-51,04
Ventes de marchandises	11 168,34	100,00	18 336,50	100,00	-7 168,16	-39,09
- Coût d'achat des marchandises vendues	8 376,24	75,00	10 715,74	58,44	-2 339,50	-21,83
MARGE COMMERCIALE	2 792,10	25,00	7 620,76	41,56	-4 828,66	-63,36
Production vendue (biens et services) *	230 541,11	100,00	475 364,91	100,00	-244 823,80	-51,50
+ / - Production stockée *						
+ Production immobilisée *						
PRODUCTION DE L'EXERCICE *	230 541,11	100,00	475 364,91	100,00	-244 823,80	-51,50
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	241 709,45	100,00	493 701,41	100,00	-251 991,96	-51,04
- Matières premières *	222,21	0,10	10 962,55	2,31	-10 740,34	-97,97
- Sous-traitance (directe) *	9 075,00	3,94	21 759,00	4,58	-12 684,00	-58,29
MARGE DE PRODUCTION *	221 243,90	95,97	442 643,36	93,12	-221 399,46	-50,02
MARGE BRUTE TOTALE	224 036,00	92,69	450 264,12	91,20	-226 228,12	-50,24
- Autres achats	212 881,62	88,07	392 297,85	79,46	-179 416,23	-45,73
- Charges externes	166 679,38	68,96	333 436,13	67,54	-166 756,75	-50,01
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	-155 525,00	-64,34	-275 469,86	-55,80	119 944,86	43,54
Subventions	384 346,78	159,01	745 406,33	150,98	-361 059,55	-48,44
- Impôts, taxes et versements assimilés	13 120,68	5,43	26 188,44	5,30	-13 067,76	-49,90
- Salaires	124 185,46	51,38	322 674,72	65,36	-198 489,26	-61,51
- Cotisations sociales	30 110,10	12,46	74 402,48	15,07	-44 292,38	-59,53
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	61 405,54	25,40	46 670,83	9,45	14 734,71	31,57
Reprises sur dépréciation, provisions, amorts.	3 660,89	1,51	3 386,55	0,69	274,34	8,10
Quote-part des subv. d'invest. versées au res.						
+ Produits de cessions d'immobs incorp. et corp.	22 475,77	9,30			22 475,77	
+ Autres produits d'exploitation	12,07		62,90	0,01	-50,83	-80,81
- Dotations amorts. et dépréciations	10 194,70	4,22	43 471,93	8,81	-33 277,23	-76,55
- Val. compt. des immobs incorp. et corp. cédées	23 153,19	9,58			23 153,19	
- Autres charges d'exploitation	5 237,47	2,17	4 205,37	0,85	1 032,10	24,54
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	48 968,91	20,26	2 442,98	0,49	46 525,93	
Opération en commun						
+ Produits financiers	5 959,00	2,47	454,05	0,09	5 504,95	
- Charges financières	26,28	0,01			26,28	
RÉSULTAT COURANT	54 901,63	22,71	2 897,03	0,59	52 004,60	
+ Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles						
- Participation des salariés	-364,54	-0,15	5 815,16	1,18	-6 179,70	-106,27
- Impôt sur les bénéfices (IS)	12 322,00	5,10	2,00		12 320,00	
RÉSULTAT EXERCICE	42 944,17	17,77	-2 920,13	-0,59	45 864,30	

** La colonne en % correspond à la variation par rapport à la production de l'exercice*

SOLDES INTERMÉDIAIRES GESTION

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	En %	Valeur au 31/12/2024	En %	Valeur au 31/12/2023	En %
CHIFFRE D'AFFAIRES	241 709,45	100	493 701,41	100	437 593,48	100
Ventes de marchandises	11 168,34	100,00	18 336,50	100,00	19 494,15	100,00
- Coût d'achat des marchandises vendues	8 376,24	75,00	10 715,74	58,44	9 449,04	48,47
MARGE COMMERCIALE	2 792,10	25,00	7 620,76	41,56	10 045,11	51,53
Production vendue (biens et services) *	230 541,11	100,00	475 364,91	100,00	418 099,33	100,00
+ / - Production stockée *						
+ Production immobilisée *						
PRODUCTION DE L'EXERCICE *	230 541,11	100,00	475 364,91	100,00	418 099,33	100,00
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	241 709,45	100,00	493 701,41	100,00	437 593,48	100,00
- Matières premières *	222,21	0,10	10 962,55	2,31	10 878,69	2,60
- Sous-traitance (directe) *	9 075,00	3,94	21 759,00	4,58		
MARGE DE PRODUCTION *	221 243,90	95,97	442 643,36	93,12	407 220,64	97,40
MARGE BRUTE TOTALE	224 036,00	92,69	450 264,12	91,20	417 265,75	95,35
- Autres achats	212 881,62	88,07	392 297,85	79,46	194 892,37	44,54
- Charges externes	166 679,38	68,96	333 436,13	67,54	334 106,67	76,35
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	-155 525,00	-64,34	-275 469,86	-55,80	-111 733,29	-25,53
Subventions	384 346,78	159,01	745 406,33	150,98	811 863,00	185,53
- Impôts, taxes et versements assimilés	13 120,68	5,43	26 188,44	5,30	27 329,60	6,25
- Salaires	124 185,46	51,38	322 674,72	65,36	323 522,78	73,93
- Cotisations sociales	30 110,10	12,46	74 402,48	15,07	72 345,03	16,53
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	61 405,54	25,40	46 670,83	9,45	276 932,30	63,29
Reprises sur dépréciation, provisions, amorts.	3 660,89	1,51	3 386,55	0,69	160,00	0,04
Quote-part des subv. d'invest. versées au res.						
+ Produits de cessions d'immobs incorp. et corp.	22 475,77	9,30				
+ Autres produits d'exploitation	12,07		62,90	0,01	22,59	0,01
- Dotations amorts. et dépréciations	10 194,70	4,22	43 471,93	8,81	43 634,28	9,97
- Val. compt. des immobs incorp. et corp. cédées	23 153,19	9,58				
- Autres charges d'exploitation	5 237,47	2,17	4 205,37	0,85	11 478,87	2,62
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	48 968,91	20,26	2 442,98	0,49	222 001,74	50,73
Opération en commun						
+ Produits financiers	5 959,00	2,47	454,05	0,09	247,93	0,06
- Charges financières	26,28	0,01				
RÉSULTAT COURANT	54 901,63	22,71	2 897,03	0,59	222 249,67	50,79
+ Produits exceptionnels					1 026,19	0,23
- Charges exceptionnelles						
- Participation des salariés	-364,54	-0,15	5 815,16	1,18	4 362,00	1,00
- Impôt sur les bénéfices (IS)	12 322,00	5,10	2,00		55 844,00	12,76
RÉSULTAT EXERCICE	42 944,17	17,77	-2 920,13	-0,59	163 069,86	37,27

** La colonne en % correspond à la variation par rapport à la production de l'exercice*

SOLDES INTERMÉDIAIRES GESTION DÉTAILLÉ

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

		Valeur au 31/12/2025	En %	Valeur au 31/12/2024	En %	Variation en valeur	Variation en %
CHIFFRE D'AFFAIRES		241 709,45	100	493 701,41	100	-251 991,96	-51,04
Ventes de marchandises		11 168,34	100,00	18 336,50	100,00	-7 168,16	-39,09
70710000	*textiles*	*8 076,24*	*72,31*	*18 336,50*	*100,00*	*-10 260,26*	*-55,96*
70710700	*ventes textiles itg*	*3 092,10*	*27,69*			*3 092,10*	
- Coût d'achat des marchandises vendues		8 376,24	75,00	10 715,74	58,44	-2 339,50	-21,83
60371000	*textiles*	*7 764,23*	*69,52*	*-1 195,79*	*-6,52*	*8 960,02*	*749,30*
60710000	*achats boutique*	*612,01*	*5,48*	*11 142,54*	*60,77*	*-10 530,53*	*-94,51*
60710700	*achats textiles itg*			*768,99*	*4,19*	*-768,99*	*-100,00*
MARGE COMMERCIALE		2 792,10	25,00	7 620,76	41,56	-4 828,66	-63,36
Production vendue (biens et services) *		230 541,11	100,00	475 364,91	100,00	-244 823,80	-51,50
70611000	*departement aquatique fitness*	*190 358,07*	*82,57*	*414 237,51*	*87,14*	*-223 879,44*	*-54,05*
70623000	*bar/snacking 10 %*	*117,28*	*0,05*	*37 687,91*	*7,93*	*-37 570,63*	*-99,69*
70624000	*bar/snacking 20 %*			*457,00*	*0,10*	*-457,00*	*-100,00*
70681000	*pca abonnement / pass annuel*	*3 892,80*	*1,69*	*-3 733,15*	*-0,79*	*7 625,95*	*204,28*
70681100	*pca carte de 10*			*472,60*	*0,10*	*-472,60*	*-100,00*
70810000	*retrocession*	*842,08*	*0,37*	*1 549,89*	*0,33*	*-707,81*	*-45,67*
70820000	*cautions cartes*	*2 505,83*	*1,09*	*4 942,36*	*1,04*	*-2 436,53*	*-49,30*
70840000	*divers (parking, jeux int,mad*	*860,01*	*0,37*	*1 523,33*	*0,32*	*-663,32*	*-43,54*
70888000	*refact. exo*			*1 750,00*	*0,37*	*-1 750,00*	*-100,00*
70888100	*refact.tva*	*31 965,04*	*13,87*	*16 477,46*	*3,47*	*15 487,58*	*93,99*
PRODUCTION DE L'EXERCICE *		230 541,11	100,00	475 364,91	100,00	-244 823,80	-51,50
CHIFFRE D'ACTIVITÉ		241 709,45	100,00	493 701,41	100,00	-251 991,96	-51,04
- Matières premières *		222,21	0,10	10 962,55	2,31	-10 740,34	-97,97
60120000	*restauration/snacking*	*222,21*	*0,10*	*10 962,55*	*2,31*	*-10 740,34*	*-97,97*
- Sous-traitance (directe) *		9 075,00	3,94	21 759,00	4,58	-12 684,00	-58,29
60410000	*cours ae exo*	*9 075,00*	*3,94*	*21 759,00*	*4,58*	*-12 684,00*	*-58,29*
MARGE DE PRODUCTION *		221 243,90	95,97	442 643,36	93,12	-221 399,46	-50,02
MARGE BRUTE TOTALE		224 036,00	92,69	450 264,12	91,20	-226 228,12	-50,24
- Autres achats		212 881,62	88,07	392 297,85	79,46	-179 416,23	-45,73
60611000	*electricite*	*59 199,07*	*24,49*	*113 982,61*	*23,09*	*-54 783,54*	*-48,06*
60612000	*eau*	*39 288,09*	*16,25*	*51 465,81*	*10,42*	*-12 177,72*	*-23,66*
60613000	*gaz*	*108 255,94*	*44,79*	*205 747,14*	*41,67*	*-97 491,20*	*-47,38*
60621000	*utilitaire*			*265,35*	*0,05*	*-265,35*	*-100,00*
60622000	*tourisme*	*1 402,58*	*0,58*	*3 965,46*	*0,80*	*-2 562,88*	*-64,63*
60628000	*autres carburants ou autres*	*47,29*	*0,02*	*45,03*	*0,01*	*2,26*	*5,02*
60631000	*bien etre*			*341,36*	*0,07*	*-341,36*	*-100,00*
60632000	*produit d entretien*	*329,02*	*0,14*	*6 327,05*	*1,28*	*-5 998,03*	*-94,80*
60634000	*produit traitement d'eau*			*894,12*	*0,18*	*-894,12*	*-100,00*
60636000	*petit outillage - mobilier et*	*583,45*	*0,24*	*1 760,33*	*0,36*	*-1 176,88*	*-66,86*
60637000	*fournitures evenementiels*	*221,42*	*0,09*	*821,78*	*0,17*	*-600,36*	*-73,06*
60640000	*administratives*	*263,58*	*0,11*	*1 108,31*	*0,22*	*-844,73*	*-76,22*
60650000	*vetement de travail*	*788,25*	*0,33*	*754,30*	*0,15*	*33,95*	*4,50*
60660000	*materiel pedagogique*	*335,50*	*0,14*	*117,00*	*0,02*	*218,50*	*186,75*
60670000	*consommables de monetique*	*440,00*	*0,18*	*804,00*	*0,16*	*-364,00*	*-45,27*
60680000	*consommable pharmacie/oxygenes*	*121,60*	*0,05*	*259,32*	*0,05*	*-137,72*	*-53,11*
60690000	*petites fournitures diverses*	*1 605,83*	*0,66*	*3 638,88*	*0,74*	*-2 033,05*	*-55,87*
- Charges externes		166 679,38	68,96	333 436,13	67,54	-166 756,75	-50,01
61113700	*frais direction et managemt*	*4 986,30*	*2,06*	*10 000,00*	*2,03*	*-5 013,70*	*-50,14*
61114700	*frais direction et manag spass*	*33 173,26*	*13,72*	*66 605,10*	*13,49*	*-33 431,84*	*-50,19*
61122000	*p2 global maintenance*	*43 947,90*	*18,18*	*86 948,63*	*17,61*	*-43 000,73*	*-49,46*
61123000	*ger technique*	*7 094,73*	*2,94*	*54 686,21*	*11,08*	*-47 591,48*	*-87,03*
61131000	*nettoyage*			*231,72*	*0,05*	*-231,72*	*-100,00*
61132000	*espace verts*			*904,17*	*0,18*	*-904,17*	*-100,00*
61135000	*prest.animat.evenementiels*			*640,00*	*0,13*	*-640,00*	*-100,00*
61138000	*autres prestations divers*	*444,20*	*0,18*			*444,20*	
61322000	*redevance collectivite*			*-5 313,00*	*-1,08*	*5 313,00*	*100,00*
61352000	*loc vehicule de tourisme*	*2 039,40*	*0,84*	*5 038,80*	*1,02*	*-2 999,40*	*-59,53*
61353000	*loc copieur*			*803,67*	*0,16*	*-803,67*	*-100,00*
61354000	*loc serveur et abonnements*	*422,48*	*0,17*	*642,06*	*0,13*	*-219,58*	*-34,20*
61358000	*loc autres*	*553,42*	*0,23*	*1 204,32*	*0,24*	*-650,90*	*-54,05*
61400000	*charges locatives et de coprop*			*523,20*	*0,11*	*-523,20*	*-100,00*

SOLDES INTERMÉDIAIRES GESTION DÉTAILLÉ

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

		Valeur au 31/12/2025	En %	Valeur au 31/12/2024	En %	Variation en valeur	Variation en %
61521000	entretien et rep sur bien immo	6 582,25	2,72	28 719,40	5,82	-22 137,15	-77,08
61552000	entret. et rep inst out & mat	2 838,89	1,17	6 469,34	1,31	-3 630,45	-56,12
61555000	entretien et rep vehic vp	445,90	0,18	967,99	0,20	-522,09	-53,94
61561000	maintenance - contrats	10 254,44	4,24	23 877,16	4,84	-13 622,72	-57,05
61562000	controles reglem. et analyse	6 259,35	2,59	6 615,97	1,34	-356,62	-5,39
61610000	multirisques	3 298,00	1,36	6 594,94	1,34	-3 296,94	-49,99
61620000	responsabilite civile	202,00	0,08	405,06	0,08	-203,06	-50,13
61630000	assurances vehicule	984,00	0,41	1 265,36	0,26	-281,36	-22,24
61852000	seminaire	736,36	0,30	3 784,02	0,77	-3 047,66	-80,54
62180000	autres personnels exterieurs	23 797,14	9,85			23 797,14	
62210100	commissions /frais depl	5,00		-3,20		8,20	256,25
62233000	formation non imputee au budge	304,58	0,13	1 182,29	0,24	-877,71	-74,24
62261000	commissaires aux comptes - exp	886,00	0,37	2 899,00	0,59	-2 013,00	-69,44
62262000	avocats	7 420,12	3,07	2 250,00	0,46	5 170,12	229,78
62263000	relations publiques			500,00	0,10	-500,00	-100,00
62270000	frais d actes et de contentie	129,98	0,05	151,13	0,03	-21,15	-13,99
62330000	foires - salons - expositions			787,00	0,16	-787,00	-100,00
62370000	publicite - communication	1 045,74	0,43	9 814,64	1,99	-8 768,90	-89,35
62510000	voyages et deplacements person	992,98	0,41	4 284,08	0,87	-3 291,10	-76,82
62510100	frais de deplacements hotel	8,40				8,40	
62560000	missions et receptions	117,11	0,05	560,08	0,11	-442,97	-79,09
62610000	frais postaux	157,40	0,07	348,60	0,07	-191,20	-54,85
62620000	telephonie - internet	6 149,26	2,54	6 369,39	1,29	-220,13	-3,46
62781000	tenue de compte	422,60	0,17	567,90	0,12	-145,30	-25,59
62782000	carte bleue	655,49	0,27	1 591,37	0,32	-935,88	-58,81
62788000	autres frais bancaires	319,95	0,13	486,65	0,10	-166,70	-34,25
62788700	commissions mca	4,75		7,25		-2,50	-34,48
62810000	cotisations			25,83	0,01	-25,83	-100,00
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE		**-155 525,00**	**-64,34**	**-275 469,86**	**-55,80**	**119 944,86**	**43,54**
Subventions		384 346,78	159,01	745 406,33	150,98	-361 059,55	-48,44
74000100	sub d exploitation comp exo	383 346,78	158,60	735 906,33	149,06	-352 559,55	-47,91
74000200	aide embauche app exo	1 000,00	0,41	9 500,00	1,92	-8 500,00	-89,47
- Impôts, taxes et versements assimilés		13 120,68	5,43	26 188,44	5,30	-13 067,76	-49,90
63110000	taxe sur les salaires	5 583,00	2,31	15 420,71	3,12	-9 837,71	-63,80
63180000	autres taxes			45,24	0,01	-45,24	-100,00
63320000	taxe apprentissage	929,77	0,38	1 845,69	0,37	-915,92	-49,62
63330000	participation a la formation	2 048,70	0,85	4 378,33	0,89	-2 329,63	-53,21
63350000	taxe apprentissage lib majo	141,80	0,06	281,47	0,06	-139,67	-49,62
63511000	cfe	2 560,00	1,06	3 181,00	0,64	-621,00	-19,52
63511100	cvae	902,00	0,37	936,00	0,19	-34,00	-3,63
63514000	taxe vehicule tourisme societe			100,00	0,02	-100,00	-100,00
63580000	autres impots	955,41	0,40			955,41	
- Salaires		124 185,46	51,38	322 674,72	65,36	-198 489,26	-61,51
64111000	salaires et appointements	157 589,86	65,20	312 823,77	63,36	-155 233,91	-49,62
64112000	provisions salaires a payer	-2 808,00	-1,16			-2 808,00	
64120000	prov conges payes	-31 016,30	-12,83	6 665,22	1,35	-37 681,52	-565,35
64130000	primes et gratifications			2 139,17	0,43	-2 139,17	-100,00
64142000	indemnite de transport (tps)	419,90	0,17	1 046,56	0,21	-626,66	-59,88
- Cotisations sociales		30 110,10	12,46	74 402,48	15,07	-44 292,38	-59,53
64511000	urssaf	25 599,38	10,59	46 699,17	9,46	-21 099,79	-45,18
64512000	provisions charges sur salaire	-1 123,00	-0,46			-1 123,00	
64520000	charges soc prov conges payes	-8 585,93	-3,55	2 160,61	0,44	-10 746,54	-497,38
64531000	mutuelle obligatoire	2 003,84	0,83	4 058,88	0,82	-2 055,04	-50,63
64532000	retraite generale	5 410,25	2,24	9 506,68	1,93	-4 096,43	-43,09
64533000	prevoyance	1 151,63	0,48	2 317,21	0,47	-1 165,58	-50,30
64720000	versements au comite social ec	619,44	0,26	1 251,60	0,25	-632,16	-50,51
64740000	versements oeoeuvres sociales			252,31	0,05	-252,31	-100,00
64750000	medecine du travail	1 352,49	0,56	1 145,52	0,23	206,97	18,07
64760000	cheque dejeuner	3 682,00	1,52	7 010,50	1,42	-3 328,50	-47,48
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION		**61 405,54**	**25,40**	**46 670,83**	**9,45**	**14 734,71**	**31,57**
Reprises sur dépréciation, provisions, amorts.		3 660,89	1,51	3 386,55	0,69	274,34	8,10
78174000	reprise prov.clients	3 660,89	1,51	2 426,55	0,49	1 234,34	50,87
79110000	transfert de charges services			960,00	0,19	-960,00	-100,00

SOLDES INTERMÉDIAIRES GESTION DÉTAILLÉ

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	En %	Valeur au 31/12/2024	En %	Variation en valeur	Variation en %
+ Produits de cessions d'immobs incorp. et corp.	22 475,77	9,30			22 475,77	
75720000 prod cessions immo corporell	*22 475,77*	*9,30*			*22 475,77*	
+ Autres produits d'exploitation	12,07		62,90	0,01	-50,83	-80,81
75800000 indemnités et autres produits	*12,07*		*62,90*	*0,01*	*-50,83*	*-80,81*
- Dotations amorts. et dépréciations	10 194,70	4,22	43 471,93	8,81	-33 277,23	-76,55
68112000 dotation immob corporelles	*7 530,24*	*3,12*	*39 811,04*	*8,06*	*-32 280,80*	*-81,09*
68174000 prov. deprec. client	*2 664,46*	*1,10*	*3 660,89*	*0,74*	*-996,43*	*-27,22*
- Val. compt. des immobs incorp. et corp. cédées	23 153,19	9,58			23 153,19	
65720000 val compta immos corp cedees	*23 153,19*	*9,58*			*23 153,19*	
- Autres charges d'exploitation	5 237,47	2,17	4 205,37	0,85	1 032,10	24,54
65110000 redevances sacem spre radio	*62,13*	*0,03*	*347,80*	*0,07*	*-285,67*	*-82,14*
65410000 pertes creances irrec de l ex	*5 155,96*	*2,13*	*3 571,42*	*0,72*	*1 584,54*	*44,37*
65800000 penalites et autres charges	*19,38*	*0,01*	*286,15*	*0,06*	*-266,77*	*-93,23*
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	48 968,91	20,26	2 442,98	0,49	46 525,93	
+ Produits financiers	5 959,00	2,47	454,05	0,09	5 504,95	
76800700 interets c/c groupe	*5 959,00*	*2,47*	*454,05*	*0,09*	*5 504,95*	
- Charges financières	26,28	0,01			26,28	
66181000 interets et penalites de retar	*26,28*	*0,01*			*26,28*	
RÉSULTAT COURANT	54 901,63	22,71	2 897,03	0,59	52 004,60	
- Participation des salariés	-364,54	-0,15	5 815,16	1,18	-6 179,70	-106,27
69100000 participation des salaries	*-364,54*	*-0,15*	*5 815,16*	*1,18*	*-6 179,70*	*-106,27*
- Impôt sur les bénéfices (IS)	12 322,00	5,10	2,00		12 320,00	
69810000 integration fiscale-charges	*12 322,00*	*5,10*	*2,00*		*12 320,00*	
RÉSULTAT EXERCICE	42 944,17	17,77	-2 920,13	-0,59	45 864,30	

** La colonne en % correspond à la variation par rapport à la production de l'exercice*

TABLEAU DE FINANCEMENT

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Distributions mises en paiement au cours de l'exercice		CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	50 155,40
Acquisitions d'immobilisations	256,38	Cessions ou réductions d'immobilisations	23 132,10
Immobilisations incorporelles		*Immobilisations incorporelles*	
Immobilisations corporelles	*256,38*	*Immobilisations corporelles*	*23 132,10*
Immobilisations financières		*Immobilisations financières*	
Frais d'émissions des emprunts			
Comptes courants d'associés			
Remboursement des comptes courants		Apports comptes courants	221 636,41
Capitaux propres		Capitaux propres	
Diminutions des capitaux propres		*Augmentations des capitaux propres*	
Diminution subventions d'investissements		*Augmentation subventions d'investissements*	
Emprunts remboursés		Emprunts réalisés	
TOTAL EMPLOIS	256,38	TOTAL RESSOURCES	294 923,91

LE FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL

différence entre les capitaux permanents et les actifs immobilisés

a augmenté de 294 667,53

Stocks matières 1 et marchandises		Stocks matières 1 et marchandises	7 764,23
Stocks En-cours de prod. et produits finis		Stocks En-cours de prod. et produits finis	
Avances et acptes versés sur commandes		Avances et acptes versés sur commandes	2 330,82
Créances clients		Créances clients	2 366,13
Autres créances		Autres créances	135 541,46
Avances et acptes reçus sur commandes		Avances et acptes reçus sur commandes	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	344 405,12	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Autres dettes	93 653,52	Autres dettes	
TOTAL	438 058,64	TOTAL	148 002,64

LE BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

différence entre l'actif renouvelé souvent et les dettes non financières

a augmenté de 290 056,00

Disponibilités	4 611,53	Disponibilités	
VMP et autres titres		VMP et autres titres	
Concours bancaires et solde créditeurs de la banque		Concours bancaires et solde créditeurs de la banque	
TOTAL	4 611,53	TOTAL	

LA TRÉSORERIE

(= fonds de roulement - besoin en fonds de roulement)

a augmenté de 4 611,53

SYNTHÈSE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

		01/01/2025 31/12/2025	01/01/2024 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Élément de rentabilité					
Chiffre d'affaires		241 709,45	493 701,41	-251 991,96	-51,04
Ventes de marchandises		11 168,34	18 336,50	-7 168,16	-39,09
Production de l'exercice		230 541,11	475 364,91	-244 823,80	-51,50
Marge commerciale		2 792,10	7 620,76	-4 828,66	-63,36
Marge globale		224 036,00	450 264,12	-226 228,12	-50,24
Valeur ajoutée		-155 525,00	-275 469,86	119 944,86	43,54
Excédent brut d'exploitation		61 405,54	46 670,83	14 734,71	31,57
Amortissements et provisions		10 194,70	43 471,93	-33 277,23	-76,55
Résultat d'exploitation		48 968,91	2 442,98	46 525,93	
Résultat financier		5 932,72	454,05	5 478,67	
Résultat courant		54 901,63	2 897,03	52 004,60	
Résultat exceptionnel					
Résultat net de l'exercice		42 944,17	-2 920,13	45 864,30	
Élément financier					
Capacité d'autofinancement		50 155,40	38 125,25	12 030,15	31,55
Fonds de roulement net global		30 602,23	-264 065,30	294 667,53	-111,59
Besoin en fonds de roulement		2 172,01	-287 883,99	290 056,00	-100,75
Trésorerie		28 430,22	23 818,69	4 611,53	19,36
Ratio					
Crédit clients	*(en jours)*	39,69	21,21	18,48	87,13
Crédit fournisseurs	*(en jours)*	17,97	146,58	-128,61	-87,74
Rotation stocks	*(en jours)*		124,23	-124,23	-100,00
Autonomie financière %		45,69	10,54	35,15	333,49
Capacité de remboursement %					
Taux d'endettement %					
Rentabilité financière		0,40	-0,04	0,44	
Rentabilité commerciale		0,18	-0,01	0,19	

Comptes annuels

BILAN ACTIF

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences,						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles						4,95
Terrains						
Constructions						
Inst. techniques, matériel et outillages ...					23 205,81	
Autres immobilisations corporelles					7 477,57	
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Immobilisations financières						0,06
Participations						
Créances rattachées à des particip.						
Titres immobilisés de l'act. de portef.						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières					400,00	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)					31 083,38	5,01
Stocks et en-cours						1,25
Mat. premières, autres approv.						
En-cours de production						
Produits finis						
Marchandises					7 764,23	
Avances et acomptes versés /cdes	1 914,69		1 914,69	0,81	4 245,51	0,68
Créances (2)				87,20		89,18
Clients	30 439,47		30 439,47		31 572,15	
Clients douteux, litigieux	4 953,70	2 664,46	2 289,24		2 526,26	
Autres créances	173 961,13		173 961,13		518 682,22	
Charges constatées d'avance					134,78	
Capital souscrit appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instr. financiers à terme, jetons dét.						
Disponibilités	28 430,22		28 430,22	11,99	23 818,69	3,84
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	239 699,21	2 664,46	237 034,75	100,00	588 743,84	94,99
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement emprunts (V)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	239 699,21	2 664,46	237 034,75	100	619 827,22	100
(2) Dont à moins d'un an	*209 354,30*					

BILAN PASSIF

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

		Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Capital (dont versé : 54 291,00)		54 291,00	22,90	54 291,00	8,76
Primes d'émission, de fusion, d'apport					
Écarts de réévaluation					
Écart d'équivalence					
Réserves			2,29		0,88
Réserve légale		5 429,10		5 429,10	
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau		5 632,20	2,38	8 552,33	1,38
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		42 944,17	18,12	-2 920,13	-0,47
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	(I)	108 296,47	45,69	65 352,30	10,54
Provisions pour risques					
Provisions pour charges					
TOTAL DES PROVISIONS	(II)				
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
Emprunts et dettes financières diverses					
Instruments financiers à terme					
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés		19 308,91	8,15	182 321,11	29,41
Fournisseurs, factures non parvenues		4 025,20	1,70	185 418,12	29,91
Dettes fiscales et sociales		1 007,17	0,42	89 663,31	14,47
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes		91 464,00	38,59	80 246,58	12,95
Produits constatés d'avance		12 933,00	5,46	16 825,80	2,71
TOTAL DES DETTES (1)	(III)	128 738,28	54,31	554 474,92	89,46
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif	(IV)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF	(I + II + III + IV)	237 034,75	100	619 827,22	100

(1) Dont à moins d'un an *128 738,28*

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	11 168,34	18 336,50	-7 168,16	-39,09
Production vendue	230 541,11	475 364,91	-244 823,80	-51,50
Montant net du chiffre d'affaires	241 709,45	493 701,41	-251 991,96	-51,04
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions	384 346,78	745 406,33	-361 059,55	-48,44
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	3 660,89	3 386,55	274,34	8,10
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.	22 475,77		22 475,77	
Autres produits	12,07	62,90	-50,83	-80,81
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	652 204,96	1 242 557,19	-590 352,23	-47,51
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	612,01	11 911,53	-11 299,52	-94,86
Variation de stocks	7 764,23	-1 195,79	8 960,02	749,30
Achats de matières premières et autres appro.	222,21	10 962,55	-10 740,34	-97,97
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	388 636,00	747 492,98	-358 856,98	-48,01
Impôts, taxes et versements assimilés	13 120,68	26 188,44	-13 067,76	-49,90
Salaires	124 185,46	322 674,72	-198 489,26	-61,51
Cotisations sociales	30 110,10	74 402,48	-44 292,38	-59,53
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	7 530,24	39 811,04	-32 280,80	-81,09
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	2 664,46	3 660,89	-996,43	-27,22
Dotations aux provisions				
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées	23 153,19		23 153,19	
Autres charges	5 237,47	4 205,37	1 032,10	24,54
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	603 236,05	1 240 114,21	-636 878,16	-51,36
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	48 968,91	2 442,98	46 525,93	
QP de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (2)				
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés (2)	5 959,00	454,05	5 504,95	
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits de cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de tréso.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	5 959,00	454,05	5 504,95	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées	26,28		26,28	
Différences négatives de change				
Valeur comptable des immobilisations financières cédées				

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

		Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de tréso.					
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	(VI)	26,28		26,28	
2-RÉSULTAT FINANCIER	(V-VI)	5 932,72	454,05	5 478,67	
3-RESULTAT COURANT avant impôts	(I-II+III-IV+V-VI)	54 901,63	2 897,03	52 004,60	
Produits exceptionnels	(VII)				
Charges exceptionnelles	(VIII)				
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats	(IX)	-364,54	5 815,16	-6 179,70	-106,27
Impôts sur les bénéfices	(X)	12 322,00	2,00	12 320,00	
TOTAL DES PRODUITS	(I+III+V+VII)	658 163,96	1 243 011,24	-584 847,28	-47,05
TOTAL DES CHARGES	(II+IV+VI+VIII+IX+X)	615 219,79	1 245 931,37	-630 711,58	-50,62
BÉNÉFICE OU PERTE		42 944,17	-2 920,13	45 864,30	
(2) Dont produits concernant les entités liées		*5 959,00*	*454,00*		

BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur nette au 31/12/2025	Valeur nette au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés,				
20500000 brevets et licences		*3 000,00*	*-3 000,00*	*-100,00*
28050000 amort concessions et droits si		*-3 000,00*	*3 000,00*	*100,00*
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillages industriels		23 205,81	-23 205,81	-100,00
21540000 materiel & outillage d exploit		*68 326,91*	*-68 326,91*	*-100,00*
28154000 amort materiel et outillage		*-45 121,10*	*45 121,10*	*100,00*
Autres immobilisations corporelles		7 477,57	-7 477,57	-100,00
21810000 agencements		*156 115,71*	*-156 115,71*	*-100,00*
21820000 materiel de transport		*1 500,00*	*-1 500,00*	*-100,00*
21830000 materiel de bureau et informat		*7 564,49*	*-7 564,49*	*-100,00*
21840000 mobilier de bureau		*3 193,56*	*-3 193,56*	*-100,00*
28181000 amort inst & agencements gene		*-149 954,15*	*149 954,15*	*100,00*
28182000 amort materiel transport		*-1 500,00*	*1 500,00*	*100,00*
28183000 amort mat. bureau & informatiq		*-6 248,44*	*6 248,44*	*100,00*
28184000 amort mobilier de bureau		*-3 193,60*	*3 193,60*	*100,00*
Immobilisations financières (1)				
Autres immobilisations financières		400,00	-400,00	-100,00
27620000 stephnae laissus		*400,00*	*-400,00*	*-100,00*
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)		31 083,38	-31 083,38	-100,00
Stocks et en-cours				
Marchandises		7 764,23	-7 764,23	-100,00
37000000 stock de marchandises		*7 764,23*	*-7 764,23*	*-100,00*
Avances et acomptes versés sur commandes	1 914,69	4 245,51	-2 330,82	-54,90
40900000 fournisseurs - acptes sur comm	*1 914,69*	*4 245,51*	*-2 330,82*	*-54,90*
Créances (2)				
Clients	30 439,47	31 572,15	-1 132,68	-3,59
Clients douteux, litigieux	2 289,24	2 526,26	-237,02	-9,38
41610000 clients- impayes	*4 953,70*	*6 187,15*	*-1 233,45*	*-19,94*
49100000 prov. depreciation clients	*-2 664,46*	*-3 660,89*	*996,43*	*27,22*
Autres créances	173 961,13	518 682,22	-344 721,09	
40980000 fournisseurs - avoirs a recevo		*101 876,29*	*-101 876,29*	
42500100 trop percu divers		*2,87*	*-2,87*	
44566900 tva deduct./ach.services	*1 324,81*	*5 281,01*	*-3 956,20*	
44567000 credit de tva a reporter	*1 060,00*	*3 105,00*	*-2 045,00*	
44586000 tva sur fact. non parvenues	*623,62*	*30 360,94*	*-29 737,32*	
44700000 autres impots, taxes et vers.	*1 962,00*		*1 962,00*	
44810000 etat charges a payer	*175,00*		*175,00*	
44820000 etat produits a recevoir	*669,00*		*669,00*	
45107700 c/c gpass spass	*167 882,70*	*377 197,11*	*-209 314,41*	
46700200 adl - espace recrea	*264,00*	*359,00*	*-95,00*	
46870000 produits a recevoir		*500,00*	*-500,00*	-66,46
Charges constatées d'avance		134,78	-134,78	-100,00
48600000 charges constatees d avance		*134,78*	*-134,78*	*-100,00*
Disponibilités	28 430,22	23 818,69	4 611,53	19,36
51281900 bnp soc centre aqua amphitrite	*28 430,22*	*23 318,69*	*5 111,53*	*21,92*
53107000 caisse		*500,00*	*-500,00*	*-100,00*
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	237 034,75	588 743,84	-351 709,09	-59,74
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	237 034,75	619 827,22	-382 792,47	-61,76

(2) Dont à moins d'un an *209 354,30*

TALENZ Alteis

BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Capital (dont versé : 54 291)	54 291,00	54 291,00		
10130000 capital souscrit appele verse	*54 291,00*	*54 291,00*		
Réserves				
Réserve légale	5 429,10	5 429,10		
10610000 reserve legale	*5 429,10*		*5 429,10*	
10611000 reserve legale		*5 429,10*	*-5 429,10*	*-100,00*
Report à nouveau	5 632,20	8 552,33	-2 920,13	-34,14
11000000 report a nouveau (+)	*5 632,20*	*8 552,33*	*-2 920,13*	*-34,14*
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	42 944,17	-2 920,13	45 864,30	
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	108 296,47	65 352,30	42 944,17	65,71
TOTAL DES PROVISIONS (II)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 308,91	182 321,11	-163 012,20	-89,41
Fournisseurs, factures non parvenues	4 025,20	185 418,12	-181 392,92	-97,83
Dettes fiscales et sociales	1 007,17	89 663,31	-88 656,14	-98,88
42820000 dettes prov. conges a payer		*31 016,30*	*-31 016,30*	*-100,00*
42840000 dettes prov p part sal au res		*5 980,00*	*-5 980,00*	*-100,00*
42860000 salaires a payer		*2 808,00*	*-2 808,00*	*-100,00*
43100000 urssaf		*7 534,73*	*-7 534,73*	*-100,00*
43702500 humanis (retraite)		*1 605,07*	*-1 605,07*	*-100,00*
43704600 malakoff mederic (prevoyance)		*273,52*	*-273,52*	*-100,00*
43705200 harmonie mutuelle (mutuelle)		*607,70*	*-607,70*	*-100,00*
43820000 charges sociales sur conges a		*8 585,93*	*-8 585,93*	*-100,00*
43860000 charges sociales a payer		*2 319,00*	*-2 319,00*	*-100,00*
44210000 etat, prelevement a la source		*278,27*	*-278,27*	*-100,00*
44550000 tva a decaisser		*100,00*	*-100,00*	*-100,00*
44566000 tva deduct./achats		*139,96*	*-139,96*	*-100,00*
44571200 tva 20 % collectee / encaissem		*8 563,34*	*-8 563,34*	*-100,00*
44571300 tva 20 % collectee / debit	*392,62*		*392,62*	
44586100 tva sur avoirs non parvenus		*16 979,38*	*-16 979,38*	*-100,00*
44700000 autres impots, taxes et vers.		*1 583,00*	*-1 583,00*	*-100,00*
44810100 etat taxe appr. a payer	*141,80*		*141,80*	
44810200 etat form. cont. a payer	*472,75*		*472,75*	
44860000 etat charges a payer		*69,00*	*-69,00*	*-100,00*
44860100 etat taxe appr. a payer		*281,47*	*-281,47*	*-100,00*
44860200 etat form. cont. a payer		*938,64*	*-938,64*	*-100,00*
Autres dettes	91 464,00	80 246,58	11 217,42	13,98
411c06 clients juin	*3 440,00*		*3 440,00*	
411c12 clients decembre		*2 226,00*	*-2 226,00*	*-100,00*
411cmontba ville de montbard		*891,08*	*-891,08*	*-100,00*
45150000 integration fiscale is	*87 524,00*	*75 202,00*	*12 322,00*	*16,39*
46700000 divers comptes debiteurs		*1 427,50*	*-1 427,50*	*-100,00*
46860000 charges a payer	*500,00*	*500,00*		
Produits constatés d'avance	12 933,00	16 825,80	-3 892,80	-23,14
48700000 produits constates d avance	*12 933,00*	*16 825,80*	*-3 892,80*	*-23,14*
TOTAL DES DETTES (1) (III)	128 738,28	554 474,92	-425 736,64	-76,78
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	237 034,75	619 827,22	-382 792,47	-61,76
(1) Dont à moins d'un an	*128 738,28*			

TALENZ Alteis

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 237 034,75 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 42 944,17 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Par ailleurs, nous apportons le complément d'informations suivant :

Evènements importants survenus au cours de l'exercice

Le contrat pour l'exploitation du centre aquatique Amphitrite a pris fin en 2025.

Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.
A la date d'arrêté des comptes 2025, la direction de la société n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Le contrat de DSP ayant pris fin, il est prévu qu'à court terme, la société soit absorbée par son principal associé.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : image fidèle, comparabilité et continuité de l'exploitation, régularité et sincérité, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, amendé par le règlement n° 2016-07.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Changement de méthode

Le changement de règlementation comptable lié à la première application du règlement ANC n° 2022-06 est constitutif d'un changement de méthode comptable dont les principaux effets sont les suivants :

- Redéfinition du résultat exceptionnel, recentrée sur les opérations non récurrentes, inhabituelles et significatives ;
- Suppression de la technique du transfert de charges, les produits et charges correspondants étant désormais comptabilisés directement dans les comptes appropriés selon leur nature ;
- Modification du plan de comptes et introduction d'une nouvelle nomenclature, notamment pour assurer la cohérence avec les nouvelles rubriques des états financiers ;
- Refonte des modèles d'états financiers (bilan, compte de résultat et annexes), intégrant de nouvelles rubriques et une présentation plus lisible de l'activité et de la performance.

L'application du règlement est prospective à compter des exercices ouverts au 1er janvier 2025.

Pour assurer la compatibilité avec les nouveaux modèles d'états financiers, certains postes de l'exercice précédent ont été reclassés le cas échéant :

- Reclassement des transferts de charges dans les postes « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions » par nature ;

- Repositionnement des différents postes de charges et produits exceptionnels dans les postes uniques « Charges exceptionnelles » et « Produits exceptionnels » ;
- Les comptes courants d'associés qui figuraient dans les « Emprunts et dettes financières diverses » figurent désormais dans les « Autres dettes ».

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement).

Traitement des amortissements pour dépréciation

Dans le cadre de l'exploitation d'une délégation de services publics, les biens immobilisés sont répertoriés selon qu'ils s'agissent :

- de biens de retours, mis à la disposition par la collectivité pour les besoins de l'exploitation de la DSP. Seuls les renouvellements de ces biens figurent à l'actif du bilan et sont amortis selon la durée résiduelle du contrat.

- de biens propres qui appartiennent au délégataire. (Ces biens sont inscrits à l'actif immobilisé et sont amortis sur leur durée d'usage. Ils peuvent être repris par la collectivité délégante à la fin du contrat de DSP).

- de biens de reprise, pour lesquels le délégataire s'engage à les restituer à la collectivité délégante à l'issue du contrat.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation	
		suite à réval.	acquisition
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles	3 000,00		
TOTAL	3 000,00		
Immobilisations corporelles			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	68 326,91		256,38
Installations générales, agencements et aménagements divers	156 115,71		
Matériel de transport	1 500,00		
Matériel de bureau, informatique & mobilier	10 758,05		
TOTAL	236 700,67		256,38
Immobilisations financières			
Prêts et autres immobilisations financières	400,00		
TOTAL	400,00		
TOTAL GENERAL	240 100,67		256,38

	Diminution		Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles		3 000,00		
TOTAL		3 000,00		
Immobilisations corporelles				
Inst. techniques, matériel et outillages indust.		68 583,29		
Inst. générales, agencements et aménag. divers		156 115,71		
Matériel de transport		1 500,00		
Matériel de bureau, informatique & mobilier		10 758,05		
TOTAL		236 957,05		
Immobilisations financières				
Prêts et autres immobilisations financières		400,00		
TOTAL		400,00		
TOTAL GENERAL		240 357,05		

TALENZ Alteis

ETAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations incorporelles						
Autres immobs incorporelles			3 000,00		3 000,00	
TOTAL			3 000,00		3 000,00	
Immobilisations corporelles						
Inst. tech., mat. et out. industriels			45 121,10	5 742,22	50 863,32	
Inst. générales, agencts divers			149 954,15	1 188,00	151 142,15	
Matériel de transport			1 500,00		1 500,00	
Matériel de bureau, informatique			9 442,04	600,02	10 042,06	
TOTAL			206 017,29	7 530,24	213 547,53	
TOTAL GENERAL			209 017,29	7 530,24	216 547,53	

ETAT DES STOCKS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES STOCKS

	Stock début	Augmentation	Diminution	Stock fin
Marchandises	7 764,23		7 764,23	
TOTAL	7 764,23		7 764,23	

ETAT DES CRÉANCES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	4 953,70	4 953,70	
Autres créances clients	30 439,47	30 439,47	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 008,43	3 008,43	
Autres impôts, taxes et versements	2 806,00	2 806,00	
Groupe et associés (2)	167 882,70	167 882,70	
Débiteurs divers	264,00	264,00	
TOTAL	209 354,30	209 354,30	

TALENZ Alteis

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : RECREA HOLDING
Forme : SAS
SIREN : 878 553 205
Au capital de : 15 906 154 euros
Adresse du siège social :
18 rue Martin Luther King
14280 SAINT CONTEST

Impôt sur les bénéfices - Intégration fiscale

La société SAS RECREA HOLDING agit en qualité de tête de groupe de son périmètre d'intégration fiscale depuis le 01/01/2020.

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2021 , la société est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS RECREA HOLDING.

Le groupe intégré est composé des filiales et sous-filiales suivantes au titre de cet exercice :

SAS Groupe Recrea ; SAS Parc Naturéo ; SAS Aquavallée ; SAS Base du Lac de Caniel ; SAS Espace Oréane ; SAS C.E.L.A ; SAS A.D.L ; SA RECREA ; SAS L'O ; SAS AQUAMALO ; SAS AQUABELLA ; SAS AQUAVEXIN ; SAS La Bul ; SAS S.T.M.C.A ; SAS S-PASS ; SARL Jardyrex ; SARL Aquazergues ; SAS société du CA Montbard Amphitrite ; SARL S.E.P.M.V.S ; SARL S.E.P.3.C.P.E ; SARL S.3.P ; SAS S.O.G.E.S.T.A.L ; SAS IDLVT ; SAS ILM SPORTS ; SAS Piscine Berlioux ; SAS L'Oceanide ; SAS Euroceane ; SAS Axel Vega ; SAS CA Aquanacre ; SAS Centre Aquatique de Bethune ; SAS OCAO ; SAS LA LOUE ; SAS RESID 13 ; SAS INVEST 13.

L'économie d'impôt, ou le supplément d'impôt, réalisé par le groupe est égal à la différence entre le cumul des impôts qui auraient dû être payés par les sociétés du groupe et l'impôt effectivement acquitté par la société mère.

Cette économie ou supplément d'impôt appartient définitivement à la société mère.

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1,00	54 291,00
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1,00	54 291,00

ETAT DES PROVISIONS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant au début de l'exercice	Augmentation dotation de l'exercice	Diminution reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour dépréciations				
Sur comptes clients	3 660,89	2 664,46	3 660,89	2 664,46
TOTAL	3 660,89	2 664,46	3 660,89	2 664,46
TOTAL GÉNÉRAL	3 660,89	2 664,46	3 660,89	2 664,46
Dont dotations & reprises d'exploitation		2 664,46	3 660,89	

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	23 334,11	23 334,11		
Taxe sur la valeur ajoutée	392,62	392,62		
Autres impôts et taxes assimilées	614,55	614,55		
Groupes et associés (2)	87 524,00	87 524,00		
Autres dettes	3 940,00	3 940,00		
Produits constatés d'avance	12 933,00	12 933,00		
TOTAL	128 738,28	128 738,28		

EFFECTIFS MOYENS

Effectif moyen 2025 : 12 salariés

Liasse fiscale

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Formulaire à déposer en double exemplaire

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

N° 2065 - SD
2026
cerfa
N° 11084*28
Formulaire obligatoire
(art.223 du Code général des impôts)

Exercice ouvert le	01/01/25	et clos le	31/12/25	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209- 0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :

SAS CA MONTBARD AMPHITRITE
18 rue martin Luther King

14280 SAINT-CONTEST

SIRET 8 1 5 0 8 3 8 8 6 0 0 0 3 7

Mél : e.lizoret@recrea.fr

Adresse du siège social :

Adresse du principal établissement :

Ancienne adresse en cas de changement :

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante : 01/01/20

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

RECREA HOLDING 18 RUE MARTIN LUTHER KING 14280 SAINT CONTEST

SIRET 8 7 8 5 5 3 2 0 5 0 0 0 2 1

B ACTIVITE

Activités exercées : Gestion d'installations sportives

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal : 49 286 | Déficit :

Bénéfice imposable à 15 % :

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 % :

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15 % :
Autres PV imposables à 19 % :
PV à long terme imposables à 19 % :
PV à long terme imposables à 0 % :
PV exonérées (art. 238 *quindecies*) :

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations

- Entreprise nouvelle, art. 44 *sexies* ☐
- Société d'investissement immobilier cotée ☐
- Autres dispositifs ☐
- Jeunes entreprises innovantes, art. 44 *sexies-0* A ☐
- Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 *quaterdecies* ☐
- Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 *sexdecies* ☐
- Zone de revitalisation rurale, art. 44 *quindecies* ☐
- Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐
- Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art . 44 *octies* A ☐
- Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 *duodecies* ☐
- Zone de développement prioritaire, art.44 *septdecies* ☐
- France ruralités revitalisation FRR, *art. 44 quindecies A* ☐

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) :

Plus-values exonérées relevant du taux de 15 % :

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 *quater W du CGI (cocher la case)* ☐

F CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE SUR LES BENEFICES DES GRANDES ENTREPRISES (CES) (cf. notice de la déclaration n°2065)

Base d'imposition : | Chiffre d'affaires : | Taux d'imposition :

I CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE SUR LES GRANDES ENTREPRISES DE TRANSPORT MARITIME (CTM) (cf. notice de la déclaration n°2065)

Base d'imposition : | Taux d'imposition :

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité teritoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI X NON ☐ | Si oui, indication du logiciel utilisé : Sage

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :

TALENZ ALTEIS CONSEIL 18 rue Claude Bloch Immeuble Trifide 14050 CAEN

Tél : 0231462323

Nom et adresse du conseil :

Tél :

Examen de conformité fiscale (ECF) ☐ ***prestataire :***

Identité du déclarant :

Date : 05/03/26 Lieu : MONTBARD

Qualité et nom du signataire : PRESIDENT GROUPE RECREA

Signature :

1 **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 - SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

cerfa

N°15949*08

Désignation de l'entreprise : SAS CA MONTBARD AMPHITRITE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 18 rue martin Luther King 14280 SAINT-CONTEST — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 8 1 5 0 8 3 8 8 6 0 0 0 3 7 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2025

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
	Capital souscrit non appelé — TOTAL (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	Frais d'établissement*	AB		AC		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ		AK		
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations	CS		CT		
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ		BK		
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
STOCKS*	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	1 915	BW	1 915	
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	35 393	BY	2 664	32 729
	Autres créances (3)	BZ	173 961	CA	173 961	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	28 430	CG	28 430	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		
	TOTAL (III)	CJ	239 699	CK	2 664	237 035
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW				
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	239 699	1A	2 664	237 035

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes: CP — (3) Part à plus d'1 an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 - SD 2026
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CA MONTBARD AMPHITRITE — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 54 291)	DA	54 291
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	5 429
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	5 632
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	42 944
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	108 296
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Instruments financiers à terme	D1	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	23 334
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 007
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	91 464
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	12 933
	TOTAL (IV)	EC	128 738
	Ecarts de conversion passif * et différences d'évaluation **TOTAL (V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	237 035

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont { Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont { Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	128 738
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

DGFiP N° 2052 - SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SAS CA MONTBARD AMPHITRITE — Néant ☐ *

			Exercice N				
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	11 168	FB		FC	11 168
	Production vendue { biens *	FD		FE		FF	
	Production vendue { services *	FG	230 541	FH		FI	230 541
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	241 709	FK		FL	241 709
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	384 347
	Reprises sur amortissements et provisions * (9)					FP	3 661
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles					F1	22 476
	Autres Produits (1) (11)					FQ	12
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	652 205
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	612
	Variation de stocks (marchandises) *					FT	7 764
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	222
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	388 636
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	13 121
	Salaires et traitements *					FY	124 185
	Cotisations sociales (10)					FZ	30 110
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements * (14)					GA	7 530
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux dépréciations					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux dépréciations*					GC	2 664
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					G1	23 153
	Autres charges (12)					GE	5 237
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	603 236
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	48 969
Operations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	5 959
	Reprises sur dépréciations					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO	
	Produits des cessions d'immobilisations financières					G2	
	Total des produits financiers (V)					GP	5 959
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	26
	Différences négatives de change					GS	
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	26
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	5 933
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	54 902

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

4 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 - SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CA MONTBARD AMPHITRITE — Néant ☐ *

		Exercice N
	Produits exceptionnels (7) (VII)	HD
	Charges exceptionnelles (6 bis – 6 ter- 7)	HH
	4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**	HJ -365
	Impôts sur les bénéfices * **(X)**	HK 12 322
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL 658 164
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM 615 220
	5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	HN 42 944

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	5 959
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	RC	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RD	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	62
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	A8	
	dont cotisations facultatives Madelin A10		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11		
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

5

IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 - SD 2026
Formulaire obligatoire(article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CA MONTBARD AMPHITRITE — Néant ☐ *

CADRE A — IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — **TOTAL I**	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — **TOTAL II**	KD	3 000	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains	KG		KH		KI		
	Constructions — Sur sol propre — Dont Composants L9	KJ		KK		KL		
	Constructions — Sur sol d'autrui — Dont Composants M1	KM		KN		KO		
	Installations gales, agencts*, aménagts des constructions — Dont Composants M2	KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels — Dont Composants M3	KS	68 327	KT		KU	256	
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	156 116	KW		KX		
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *	KY	1 500	KZ		LA		
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	10 758	LC		LD		
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes	LK		LL		LM		
	TOTAL III	LN	236 701	LO		LP	256	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T		
	Autres participations	8U		8V		8W		
	Autres titres immobilisés	1P		1R		1S		
	Prêts et autres immobilisations financières	1T	400	1U		1V		
	TOTAL IV	LQ	400	LR		LS		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	240 101	ØH		ØJ	256	

CADRE B — IMMOBILISATIONS

			Diminutions: par virements de poste à poste (1)		Diminutions: par cession à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — **TOTAL I**	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — **TOTAL II**	IO		LV	3 000	LW		1X	
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY		LZ	
	Constructions — Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
	Constructions — Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	68 583	MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM	156 116	MN		MO	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV		MP	1 500	MQ		MR	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	10 758	MT		MU	
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III	IY		NG	236 957	NH		NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations	IØ		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés	I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E	400	2F		2G	
	TOTAL IV	I3		NJ	400	NK		2H	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4		ØK	240 357	ØL		ØM	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP N° 2054 bis - SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts.)

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS CA MONTBARD AMPHITRITE — Néant [X] *

Exercice N clos le 31/12/2025

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 **TOTAUX**						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
- le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B — DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

6 AMORTISSEMENTS

Désignation de l' entreprise : SAS CA MONTBARD AMPHITRITE — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	3 000	PF		PG	3 000	PH	
TOTAL I		RK	3 000	RM		RN	3 000	RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	45 121	QA	5 742	QB	50 863	QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	149 954	QE	1 188	QF	151 142	QG	
	Matériel de transport	QH	1 500	QI		QJ	1 500	QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	9 442	QM	600	QN	10 042	QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	206 017	QV	7 530	QW	213 548	QX	
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	209 017	ØP	7 530	ØQ	216 548	ØR	

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d' autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Inst. gales,agenc am. divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst.gales,agenc et am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat.bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations **TOTAL III**	NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)	NY			Total général non ventilé (NW-NY)	NZ						

CADRE C — MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

7 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 - SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l' entreprise : SAS CA MONTBARD AMPHITRITE — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d' installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations - Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	3 661	6U	2 664	6V	3 661	6W	2 664	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	3 661	TY	2 664	TZ	3 661	UA	2 664	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	3 661	UB	2 664	UC	3 661	UD	2 664	
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	2 664	UF	3 661			
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH				
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l' article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l' année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l' état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l' article 38 II de l' annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE*

DGFiP N° 2057 - SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l' entreprise : SAS CA MONTBARD AMPHITRITE — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	4 954		4 954		
	Autres créances clients	UX	30 439		30 439		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	3 008		3 008		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	2 806		2 806		
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	167 883		167 883		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	264		264		
	Charges constatées d'avance	VS					
	TOTAUX	VT	209 354	VU	209 354	VV	
RENVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	(1) Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES

		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligatoires convertibles (1)	7Y				
Autres emprunts obligatoires (1)	7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) — à 1 an maximum à l'origine	VG				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) — à plus d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A				
Fournisseurs et comptes rattachés	8B	23 334	23 334		
Personnel et comptes rattachés	8C				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D				
Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	8E				
Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VW	393	393		
Etat et autres collectivités publiques — Obligations cautionnées	VX				
Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	615	615		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J				
Groupe et associés (2)	VI	87 524	87 524		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	3 940	3 940		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *	Z2				
Produits constatés d'avance	8L	12 933	12 933		
TOTAUX	VY	128 738	VZ 128 738		
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
RENVOIS (1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD		

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

⑨ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058 - A 2026
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l' entreprise : SAS CA MONTBARD AMPHITRI | Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre) ET ☐ Néant ☐ * | **Exercice N, clos le :** 31/12/2025

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE — WA : 42 944

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WB	
Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		XE	
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l' IS)	WG			
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)	RB	)		
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW	
Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI) *	XZ			
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)						I7	12 322
Quote-part — Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	

Régimes particuliers / impositions différées

Moins-values nettes à long terme {	- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR)	I8	
	- imposées aux taux à 0 %	ZN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* {	- Plus-values nettes à court terme	WN	
	- Plus-values soumises au régime des fusions	WO	
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l' IS)		XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT * — Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du CGI) SU		WQ	
Zones d'entreprises* (activité exonérée) SW			
Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage		Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage		Y3	
TOTAL I		WR	55 266

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WS

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. et quote-part comptabilisée du bénéfice distribué par ces organismes*	WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l' exercice (cf. tableau 2058- B-SD, cadre III)	WU	5 980

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l' IR)	WV	
imposées au taux de 0 %	WH	
imposées au taux de 19 %	WP	
imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	WW	
imputées sur les déficits antérieurs	XB	
Autres plus-values imposées aux taux de 19 %	I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*	WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A)	XA	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)	ZX	

Mesures d'incitation

Déduction au titre des investissements et souscriptions réalisés outre-mer *								ZY	
Majoration d'amortissement*								XD	
Abattement sur le bénéfice et exonérations* — France ruralités revitalisation - FRR (art.44 quindecies A)	HT		Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2		J.E.I. (art.44 sexies A)	L5	XF	
S.I.I.C. (art. 208C)	K3					Zone de restructuration de la défense (44 *terdecies*)	PA		
ZFU-TE (art. 44 octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	1F		Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 *quaterdecies*)	XC		
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 *quindecies*)	PC		Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)	PB		
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l' IS)								XS	

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9		dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	YH		XG	
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC			
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD			
dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	YI		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI			
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL						
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2	
TOTAL II						XH	5 980

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice **(I moins II)**	XI	49 286	
{ déficit **(II moins I)**			XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l' IS)*	ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l' IS) *			XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou **DÉFICIT** reportable en avant (ligne XO)	XN	49 286	XO

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

N° 2058 - A - bis - SD
cerfa
N° 15950 * 08
Formulaire obligatoire (article 223 A à U du Code général des impôts)
2026

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : CA MONTBARD AMPHITRITE

Néant ☐ *

N° SIRET : 8 1 5 0 8 3 8 8 6 0 0 0 3 7

Exercice ouvert le : 01/01/2025 clos le : 31/12/2025

I-REINTEGRATIONS Bénéfice comptable de l'exercice (report de la ligne WA du 2058-A-SD)	E 1	42 944
Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058 A-SD)	E 2	12 322
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 *bis* du CGI	E 9	
Réintégration de 4 % du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058-A-SD	Z 7	
TOTAL I	E 3	55 266
II-DEDUCTIONS Perte comptable de l'exercice (report de la ligne WS du 2058-A-SD)	E 4	
Déductions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à Y2 du tableau 2058-A-SD)	E 5	5 980
Plus-values nettes à long terme • imposées au taux de 19 %	EY	
• imposées au taux de 15 %	E 6	
• imposées au taux de 0 %	EZ	
• imputées sur les moins-values nettes à long terme	E 7	
• imputées sur les déficits antérieurs	E8	
• autres plus-values imposées au taux de 19 % (art. 210 F, 208 C et 219-IV du CGI)	I9	
III. RESULTAT FISCAL TOTAL II	F 1	5 980

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I-II)	F 2	49 286	
	Déficit (II-I)	F 3		
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		F 4		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058-B-*bis*) *		F 6		
Résultat fiscal	Bénéfice	F 8	49 286	
	Déficit	F 9		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

(10) **DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFiP N° 2058-B-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CA MONTBARD AMPHITRITE — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1.1e bis al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
Participation	9K		9L	5 980
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :	YN		YO	5 980
		ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

N° 2058 - B - bis - SD
cerfa
N° 15950 * 08
Formulaire obligatoire (article 223 A à U du code général des impôts)
2026

ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPAREMENT

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : CA MONTBARD AMPHITRITE

Néant [X] *

Exercice ouvert le : 01/01/2025
clos le : 31/12/2025

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins - values à long terme (art. 219 I *a sexies-0* du CGI)	

I - SUIVI DES DÉFICITS *

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)						M5	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	(	Nombre d'opérations sur l'exercice	M5bis		)	M5ter	
Déficits imputés						J9	
Déficits reportables						M6	
Déficits nés au titre de l'exercice						H8	
Total des déficits restant à reporter						H9	

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058-B-*bis*-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES MOINS-VALUES A LONG TERME

Origine		Moins-values À 15 %	Moins-values À 19 %	Moins-values à 19 % ou à 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter Col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
1		2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes	N						
Moins-values à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n°2058-Not-SD et la notice 2032-SD

(11) TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058 - C - SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CA MONTBARD AMPHITRITE — Néant ☐ *

ORIGINES			AFFECTATIONS		
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	8 552	Affectations aux réserves { - Réserves légales	ZB	
			- Autres réserves	ZD	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	-2 920	Dividendes	ZE	
			Autres répartitions	ZF	
Prélèvements sur les réserves	ØE		Report à nouveau	ZG	5 632
TOTAL I	ØF	5 632	*(NB : le total I doit être égal au total II)* **TOTAL II**	ZH	5 632

RENSEIGNEMENTS DIVERS — Exercice N :

ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail)	J7		YQ	
	- Engagements de crédit-bail immobilier			YR	
	- Effets portés à l'escompte et non échus			YS	
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance			YT	98 721
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	3 015	XQ	3 015
	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU	23 797
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	8 746
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV	
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	254 356
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD			ZJ	388 636
IMPÔTS ET TAXES	- CFE et CVAE			YW	3 462
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques)	ZS		9Z	9 659
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052-SD			YX	13 121
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée			YY	59 306
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	84 378
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2025)*			ØB	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			ØS	
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK	2,38 %
	- Filiale et participations (Liste au tableau 2059-G-SD prévue à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI) - Si oui, indiquer 1, sinon 0			ZR	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG	
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			RH	

RÉGIME DE GROUPE								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	

Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère,2 si société filiale — JH : 2 — N° SIRET de la société mère du groupe — JJ : 878532050001021

TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS				
Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social			JQ	
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social			JR	
Revenu brut social (si le montant est négatif)	JR			
Revenu brut social (si le montant est positif)			JT	

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

12 DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

DGFiP N° 2059-A-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS CA MONTBARD AMPHITRITE — Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

I. Immobilisations

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements * ⑤	Valeur résiduelle ⑥
1	Cession éléments actif	239 701			216 548	23 153
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

I. Immobilisations

	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩ 19 %	Long terme ⑩ 15 % ou 12,8 %	Long terme ⑩ 0 %	Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
1	22 476	-677	-677				
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							

II. Autres elements

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨		-677			
	Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩		(A)	(B) avec une ventilation par taux		(C)
	Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application de l'article 208 C du CGI.

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

(13)

SUIVI DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP N° 2059-B-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts.)

Désignation de l'entreprise : SAS CA MONTBARD AMPHITRITE	Formulaire déposé au titre de l'IR	EU		Néant [X] *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter du CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 *quaterdecies* 1 *ter* et 1 bis du CGI)	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

(Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.)

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement), cochez la case ci-contre

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés), cochez la case ci-contre

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

(14) **SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME**

DGFiP N° 2059 - C - SD 2026
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS CA MONTBARD AMPHITRITE Néant [X] *

Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % (1) ou 12,80 % (2) .	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1)	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies-0* du CGI) (1)	

(1) Entreprises soumises à l'IS
(2) Entreprises soumises à l'IR

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine (1)		Moins-values à 12,80 % (2)	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % (3)	Solde des moins-values à 12,80 % (4)
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. (6) = (2)+(3) -(4)-(5)
		À 19 % ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
(1)		(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

N° 2058 - ER - SD
cerfa
N° 15950 * 08
Formulaire obligatoire (article 223 A du code général des impôts)
2026

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS OU MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : CA MONTBARD AMPHITRITE

Cocher la case si la déclaration souscrite concerne la société mère ☐

N° SIRET de la société intégrée : 815083886
Exercice ouvert le : 01/01/2025 clos le : 31/12/2025 Néant * ☐

A - RESULTAT		Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA	49 286	CB	
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CD			
Produits de participations n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99 % de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 al. 3 du CGI)			CE	
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou de titres ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 3 du CGI)	CF		CG	
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI dans sa version applicable aux exercices ouverts avant le 1er janvier 2019)	CH		CJ	
Déduction au titre des investissements et souscriptions réalisés outre-mer (art. 217 undecies et 217 duodecies du CGI) pour les opérations intra-groupe	CL			
Résultat, plus ou moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CM		CN	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV	
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession d'immobilisations qui n'ont pas été retenus dans le résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CP			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenues pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)	CR		CS	
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT			
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU			
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW	
TOTAL	CX	49 286	CY	
BENEFICE (CX - CY) ou DEFICIT (CY - CX)	CZ	49 286	DA	

B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME	Cession d'immobilisations											
	Plus-values et réintégrations						Moins-values et déductions					
	Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %		Taux de 0 %		Taux de 19 % (3)		Taux de 15 %		Taux de 0 %	
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nettes d'ensemble	BT		B9		C1		A1		C2		C3	
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société du groupe et reprises correspondantes	BU		C4		C5		A2		C6		C7	
Résultat, plus ou moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (1) (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV		C8		C9		A3		DI		DO	
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)	BW		DQ		DY		A4		DZ		B8	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX		D1		D2		A5		D3		D4	
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY		D5		D6		A6		D7		D8	
Autres régularisations (à détailler)	BZ		D9		EA		A7		EB		EC	
SOUS TOTAL	BS		ED		EE		A8		EF		EG	
TOTAL plus-values (BS – A8) ou moins-values (A8-BS) taux de 19 %	BR						A9					
TOTAL plus-values (ED – EF) ou moins-values (EF – ED) taux de 15 %			B7						B6			
TOTAL plus-values (EE – EG) ou moins-values (EG – EE) taux de 0 %					B5						B4	

C - AUTRES PLUS-VALUES À 19%		
Plus-values à 19 % (art. 210 F , 208 C et 219-IV du CGI)	B3	

(1) À réintégrer ou à déduire en cas de cession, de sortie de groupe ou d'apport mentionnés au deuxième alinéa de l'article 223 F du CGI.
(2) Y compris les amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.
(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

N° 2058 - FC - SD
cerfa
N° 15950 * 08
Formulaire obligatoire (article 223 A à U du code général des impôts)
2026

FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS ET DES PLUS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES ANTÉRIEURS À L'ENTRÉE DANS LE GROUPE

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : CA MONTBARD AMPHITRITE
N° SIRET : 81508388600037

Exercice ouvert le : 01/01/2025 clos le : 31/12/2025 Néant * ☐

Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)		19 % (1)	15 %	0 %
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise	1			
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus-value nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	2			
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	3			
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	4			
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long terme antérieurs : 1- (2+3)+4	5			

Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	(Bénéfice : 2058 A-SD ligne XI) (ou Déficit : 2058 A-SD ligne XJ)	6	49 286
Abandons de créances et subventions directes et indirectes		7	
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession		8	
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport		9	
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport		10	
Réévaluations libres		11	
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI		12	
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7 + 8 + 9 + 10 + 11) + 12		13	49 286

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

N° 2058 - PAP - SD

cerfa

N° 15950 * 08

Formulaire obligatoire (article 223 A à U du code général des impôts)

2026

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT D'ENSEMBLE ET AUX PLUS-VALUES OU MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME D'ENSEMBLE AU TITRE DES OPÉRATIONS LIÉES À DES SOCIÉTÉS INTERMÉDIAIRES ET/OU À L'ENTITÉ MÈRE NON RÉSIDENTE ET/OU LES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble pour chaque société dont les résultats transmis au groupe sont concernés par ces rectifications. Une copie sera jointe à la déclaration de résultat de la filiale)

1/1 [1]

Dénomination de la société mère :	RECREA HOLDING
SIREN de la société mère :	8 7 8 5 5 3 2 0 5 0 0 0 2 1
Dénomination de la société intégrée concernée par les rectifications :	CA MONTBARD AMPHITRITE
SIREN de la société intégrée :	8 1 5 0 8 3 8 8 6
Exercice ouvert le : 0 1 0 1 2 0 2 5	clos le : 3 1 1 2 2 0 2 5

A - RESULTAT D'ENSEMBLE	**Montants rapportés au résultat d'ensemble**		**Montants déduits du résultat d'ensemble**	
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime « mère-filles » perçus par une société du groupe d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 B, alinéa 2)[2]			MB	
Provisions constituées ou reprises à raison d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (créances, risques, titres exclus du régime du long terme) (art. 223 B, alinéa 3)	MC		MD	
Charges financières liées à l'acquisition des titres d'une société membre du groupe ou des titres d'une société intermédiaire ou une société étrangère (art. 223 B, alinéa 6)	MI			
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (court terme) (art. 223 F)	ML		MO	
TOTAL	MP		MQ	

B – PLUS-VALUE ET MOINS-VALUE NETTE À LONG TERME D'ENSEMBLE	Montants rapportés à la plus-value ou moins-value nette d'ensemble				Montants déduits de la plus-value ou moins-value nette d'ensemble			
	Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %		Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %	
Provisions constituées à raison de la dépréciation des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère et reprises (art. 223 D, alinéa 4)	NA		ND		NG		NJ	
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 F)	NB		NE		NH		NK	
TOTAL	NC		NF		NI		NL	

1 La société mère devra numéroter ces tableaux 2058-PAP-SD.

2 Lorsque la société intermédiaire, l'entité mère non résidente, ou la société étrangère remplit depuis plus d'un exercice les conditions pour être membre du groupe, autres que celle d'être soumise à l'impôt sur les sociétés en France.

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS CA MONTBARD AMPHITRITE — Néant [X] *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'IS	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

16

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFiP N° 2059-E-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS CA MONTBARD AMPHITRITE — Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/01/2025 et clos le : 31/12/2025 Durée en nombre de mois : 12

DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectif moyen du personnel * :	YP	11
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	241 709
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	
TOTAL 1	OX	241 709
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun) y compris les plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante	OH	12
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial	OF	384 347
Variation positive des stocks	OD	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	384 359
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)		
Achats	ON	222 791
Variation négative des stocks	OQ	7 764
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	163 664
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	5 237
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	399 457
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée **(Total 1 + total 2 - total 3)**	OG	226 612
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF.	SA	226 612

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre	EV	X			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	241 709	Effectifs au sens de la CVAE *	EY	11
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				HX	125 993 328
Période de référence	GY	01/01/2025		GZ	31/12/2025
Date de cessation	HR				

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

** Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.*

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

DGFiP N° 2059-F-SD 2026

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/1 (1)

N° de dépôt

Néant * ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

N° SIRET 815 083 886 00037

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS CA MONTBARD AMPHITRITE

ADRESSE (voie) 18 rue martin Luther King

CODE POSTAL 14280 VILLE SAINT-CONTEST

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	P1	1	**NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES**	P3	54291
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	P2		**NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES**	P4	
TOTAL DES LIGNES P1 + P2	P5	1	**TOTAL DES LIGNES P3 + P4**	P6	54291

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination S-PASS

N° SIREN (si société établie en France) 315734202 % de détention 100,0000 Nb de parts ou actions 54 291,00

Adresse : N° 114 Voie rue chaptal

Code postal 92300 Commune LEVALLOIS-PERRET Pays France

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre **(2)** Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre **(2)** Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD.

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

DGFiP N° 2059-G-SD 2026

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au CGI)

18 **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1)

[X] Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

N° SIRET : 81508388600037

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS CA MONTBARD AMPHITRITE

ADRESSE (voie) 18 rue martin Luther King

CODE POSTAL 14280 VILLE SAINT-CONTEST

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

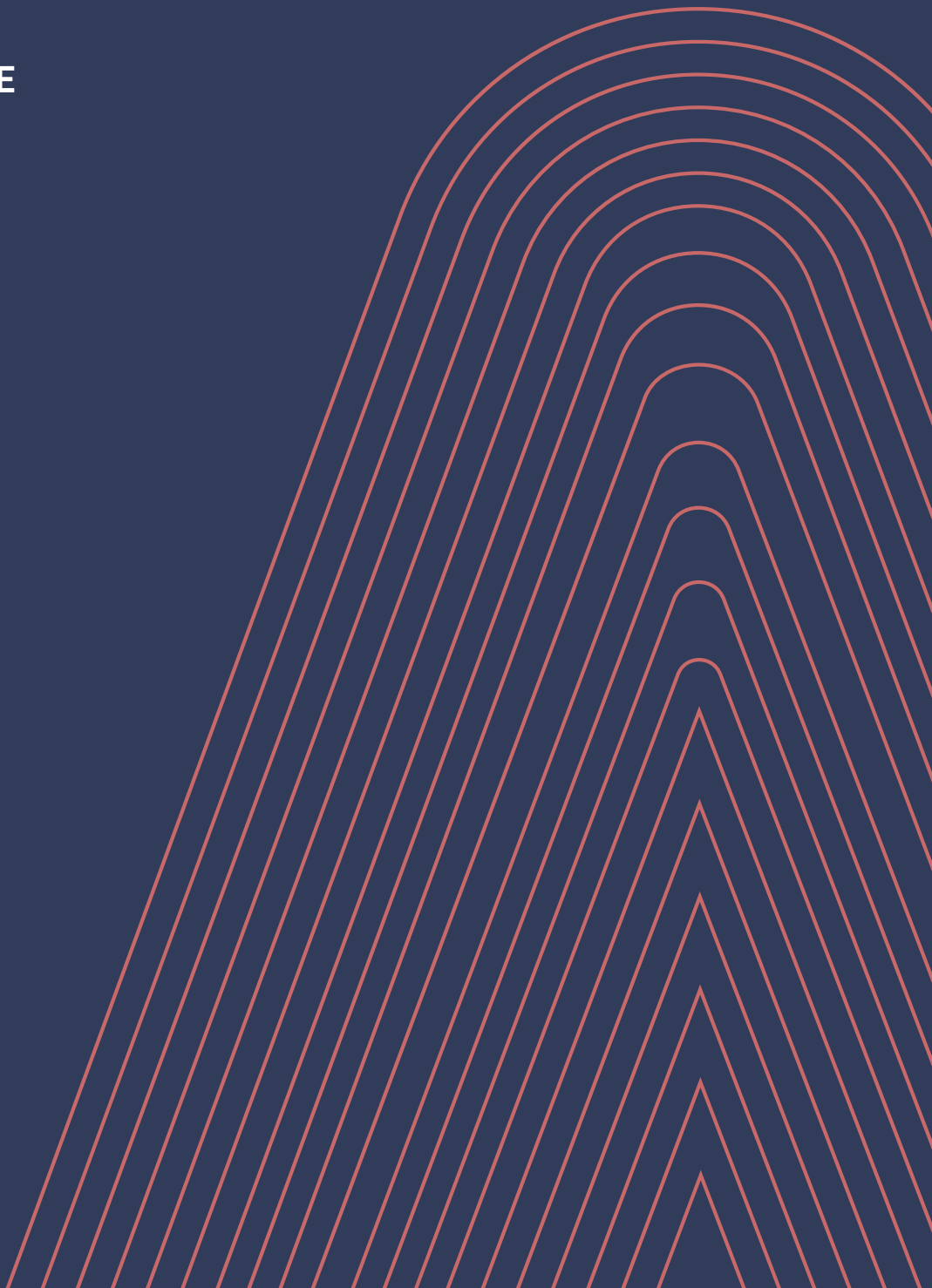
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2032-NOT-SD.

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

TALENZ
Alteis

NOS BUREAUX

BAYEUX
BOIS-GUILLAUME
CAEN
DEAUVILLE
DIEPPE
EU
FLERS
LE HAVRE
LIVAROT
PARIS
PONT-L'ÉVÊQUE
SAINT-LÔ
SASSEVILLE
TARBES
VIRE
YVETOT



talenz.fr

RECREA
SMILING PEOPLE

récréa - 18 rue Martin Luther King - 14280 Saint-Contest
S.A. au capital de 37 110,73 € - Siren 350 636 866 | RCS Caen - code APE : 9311Z
N° TVA Intracommunautaire : FR 27 350 636 866

recrea.fr
02 31 73 20 10 - 02 31 73 20 99
accueil.siege@recrea.fr

SMILING PEOPLE